

Pour contrer les mesures de la CEDEAO : Les opérateurs économiques du Mali s'engagent

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 12 JANVIER 2022

1016

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Sanctions de la CEDEAO contre le Mali Une pluie de réactions



ONU, sanctions de la CEDEAO et le Mali : La France charge, la Russie décharge !



Mali – CEDEAO – UEMOA : Des sanctions à la conspiration contre un état membre



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

10 Janv.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

2 423

Nouveaux cas confirmés

276

Nouveaux guéris

279

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

97 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
18 cas graves en soins intensifs
2254 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

26 011

Guéris

20 674

Décès

675

dont 3139 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.19



P.27



P.35



/ Une /



Sanctions de la CEDEAO contre le Mali : Une pluie de réactions

P.4

/ Brèves /



Sanctions de la CEDEAO contre le Mali : La fermeture des frontières suscite des inquiétudes

P.18

Affaire des pluies provoquées : Comment Ibrahim Diawara s'est enrichi sur le dos du contribuable malien

P.18

Adama Ben Diarra depuis Baguinéda : « Aux populations de se tenir debout sur les remparts »

P.19

Passation de commandement : Tessalit reçoit son nouveau commandant de régiment

P.19

FABOULA GOLD : Une mine en souffrance

P.20

Justice : Trois audiences foraines organisées à Bourem

P.20

/ Actualité /



Mali : L'impact des sanctions économiques de la CÉDÉAO

P.23

Bitumage de la route Kéniéba-Sadiola : L'Autorité de régulation des marchés publics tranche en faveur de COSTAIN LIMITED

P.24

Développement Durable des Exploitations Agricoles au Sahel : Le budget 2022 se chiffre à 13 359 035 000 FCFA

P.26

Burkina Mali Niger : Les routes criminelles de la drogue au Sahel

P.27

Goumour Bidika : Les dessous de la chute d'un baron du narcotrafic

P.30

/ Politique /



MALI-CÉDÉAO : Une situation embarrassante pour la Mauritanie ?

P.33

Bras de fer Mali et CEDEAO : « Vainqueur ou vaincu, tout le monde sentira » !

P.34

Pour contrer les mesures de la CEDEAO : Les opérateurs économiques du Mali s'engagent

P.35

ONU, sanctions de la CEDEAO et le Mali : La France charge, la Russie décharge !

P.36

Mali – CEDEAO – UEMOA : Des sanctions à la conspiration contre un état membre

P.37

/ Culture & société /



Doumanzana : A quand la réouverture de la décharge ?

P.39

/ International /



Royaume-Uni : Nouveau scandale autour d'une fête à Downing Street en plein confinement

P.40

Guinée Conakry : La classe politique invitée à une rencontre sur la transition en cours

P.41

/ Sport /



Algérie : Le « groupe Kadi », des supporters devenus une famille

P.42

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**

Sanctions de la CEDEAO contre le Mali

Une pluie de réactions



Les réactions ont été très nombreuses après l'annonce des sanctions de la CEDEAO prononcées contre le Mali. Pratiquement toutes les forces politiques et sociales du Mali, individuellement ou en groupe ont publié des communiqués aux tons différents. Malikilé, arbitrairement sans doute, a sélectionné pour vous quelques réactions que nous publions dans ce numéro et dans celui de demain.

■ Moctar SOW



UNITÉ - JUSTICE - TRAVAIL

Union pour la République et la Démocratie

Badalabougou - Rue : 105 - Porte : 483 - Tél. : (223) 76 04 56 28 / 76 04 11 03
Site : www.urd-mali.net / E-mail : info@urd-mali.info

Communiqué de l'Union pour la République et la Démocratie (URD)

L'Union pour la République et la Démocratie a appris avec inquiétude et consternation les sanctions disproportionnées infligées au Mali par la CEDEAO et l'UEMOA à l'issue des sessions extraordinaires des Chefs d'État desdites organisations tenues à Accra le 09 janvier 2022.

L'URD estime que nos organisations communes, n'ont pas pris en compte les aspirations profondes exprimées par le peuple malien et pour ce fait, notre parti condamne fermement cette prise de sanctions à l'encontre du Mali par la CEDEAO et l'UEMOA.

L'URD renouvelle son soutien aux autorités de la transition qui se sont engagées à conduire des réformes nécessaires au redressement de notre pays, et les engage à poursuivre les efforts de rassemblement de toutes les forces vives de la nation.

Le Parti rappelle que la résolution de cette crise passe forcément par un dialogue constructif dans l'esprit d'entraide et de solidarité qui caractérise les deux organisations.

L'URD a toujours œuvré sans relâche pour la construction et la consolidation d'ensembles économiques, financiers, juridiques ou politiques africains.

L'URD rappelle la vision 2020 de la CEDEAO, celle du "passage d'une CEDEAO des États à une CEDEAO des peuples", dans le but de réaliser l'objectif final qui est le développement économique accéléré et soutenu des États membres aboutissant à l'union économique des pays de l'Afrique de l'ouest et au bien-être des populations.

L'URD suivra avec beaucoup d'attention l'évolution de la situation.

Bamako, le 10 janvier 2022

Le 1^{er} Vice-président

Pr Salikou SANOGO
Grand Officier de l'Ordre National





Adéma - Parti Africain pour la Solidarité et la Justice

Siège : Bamako-Coura Rue Fankélé DIARRA, Porte 145
 B.P.: 1791 - Bamako (République du Mali)
 Tél.: (223) 20 22 03 68 - Fax : (223) 20 22 07 87
WWW.cefib.com/adema
 E-mail : adema@cefib.com

DÉCLARATION DE L'ADÉMA-PASJ SUR LA SITUATION SOCIO-POLITIQUE AU MALI

L'Adéma-Parti Africain pour la Solidarité et la Justice (Adéma-PASJ) a appris avec beaucoup de stupeur les sanctions économiques et financières prises à l'encontre du Mali à l'issue des sommets extraordinaires couplés de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), tenus le 09 janvier 2022 à Accra, en République du Ghana.

Ces sanctions, d'une extrême gravité, voire excessives, décidées par les organisations régionales fragiliseront davantage notre pays confronté à une crise multidimensionnelle et risqueront de remettre en cause tous les efforts communs déployés pour alléger la souffrance des paisibles populations au Mali en particulier et dans la sous-région en général.

Face à cette situation, l'Adéma-PASJ exprime ses vives inquiétudes et appelle toutes les parties à renouer avec le dialogue dans les meilleurs délais, à faire preuve de retenue, en évitant toute posture d'escalade des tensions dans la région et d'exacerbation de la crise qui ne fera que mettre en péril la vie de millions de personnes innocentes.

L'Adéma-PASJ exhorte les autorités de la transition à créer les conditions d'accélération du retour à la démocratie et à l'ordre constitutionnel normal au Mali, en s'inscrivant dans la voie de la recherche du consensus, de l'unité et du rassemblement autour du Mali.

Aussi, rappelle-t-il que la légitimité politique de toute décision en cette période de transition repose sur la nature inclusive du projet. C'est pourquoi, l'Adéma-PASJ a, de très bonne foi, participé aux Assises Nationales de la Refondation, dans le seul but de sauver le pays et de contribuer à la réussite de la transition, conformément à ses engagements d'un accompagnement responsable et sincère.

L'Adéma-PASJ exhorte les Autorités de la Transition à élaborer un chronogramme électoral réaliste et à prendre les dispositions de sa validation avec l'ensemble des forces politiques et sociales du pays.

Ce chronogramme devra, bien entendu, être assorti d'une stratégie spécifique de sécurisation des élections, à ne pas confondre avec les missions régaliennes et permanentes de sécurisation de l'ensemble du territoire national : l'objectif étant d'assurer le retour sur l'ensemble du territoire national de l'administration et des déplacés internes dans des conditions de dignité. Il s'agira d'un chronogramme électoral fédérateur, à même de dissiper les clivages politiques et qui ne doit pas excéder le délai d'un an. *h*

Travail - Solidarité - Justice

CONSEIL NATIONAL DE TRANSITION



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

**DECLARATION DU CONSEIL NATIONAL DE TRANSITION
SUIVE AUX SANCTIONS PRISES A L'ENCONTRE DU MALI
PAR LA CEDEAO ET L'UEMOA LE 09 JANVIER 2022 A ACCRA**

Le Bureau du Conseil National de Transition, élargi à la Conférence des Présidents, a tenu une réunion extraordinaire, le lundi 10 janvier 2022, sur les sanctions prises à l'encontre du Mali, à l'issue des sommets extraordinaires de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), tenus le 09 janvier 2022 à Accra au Ghana ;

- **Après avoir pris connaissance des conclusions desdits sommets, ayant infligé des sanctions économiques et financières à la République du Mali,**
- **Considérant que les défis auxquels est confronté le Mali dans le cadre de sa transition et de sa refondation sont connus de la CEDEAO, de l'UEMOA et de tous les partenaires sincères du Mali,**
- **Considérant que le Mali s'est toujours montré ouvert au dialogue et au compromis avec la CEDEAO et la communauté internationale pour la conduite de la transition en cours, devant jeter les bases d'un Mali nouveau et aboutir à des élections générales paisibles et crédibles,**
- **Considérant que pour permettre au Mali de réussir ce chantier patriotique, les autorités de la transition fournissent au quotidien d'énormes efforts innovants souvent mal interprétés par certains partenaires ou mal accueillis par d'autres pour des raisons inavouées,**

- **Considérant** que les sommets extraordinaires de la CEDEAO et de l'UEMOA du 9 janvier 2022 sont intervenus après des échanges préalables entre les autorités maliennes, le Médiateur de la CEDEAO, le Président en exercice de la CEDEAO ainsi que d'autres chefs d'Etat de cette organisation sous régionale de l'Afrique de l'Ouest,
- **Considérant** que toutes ces démarches visaient essentiellement à rechercher le compromis nécessaire pour la validation d'un chronogramme réaliste des élections au Mali, tenant compte des réalités maliennes et des conclusions des Assises Nationales de la Refondation,
- **Considérant** que malgré cette bonne foi des autorités de la transition, des sanctions complexes, sans aucune base légale, ont été prises inopportunément à l'encontre du Mali et des populations maliennes, en violation du Traité de l'UMOA, des statuts de la BCEAO, des textes communautaires de la CEDEAO ainsi que de la Convention des Nations Unies relative au Commerce de transit des Etats sans littoral du 8 juillet 1965 et celle relative au droit de la mer du 10 décembre 1982,
- **Considérant** que ces actes posés par l'UEMOA et la CEDEAO ne sont pas de nature à aider le Mali dans sa sortie de crise et dans le déroulement heureux de la transition auquel aspire le peuple malien,
- **Considérant** l'engagement constant des Forces de Défense et de Sécurité du Mali dans leur combat contre le terrorisme et l'insécurité sur l'ensemble du territoire national,

LE CONSEIL NATIONAL DE TRANSITION,

- **Condamne** énergiquement les sanctions illicites et inappropriées prises à l'encontre du Mali, pays fondateur de ces organisations sous régionales, lors des sommets extraordinaires de la CEDEAO et de l'UEMOA, tenus le 09 janvier 2022 à Accra,
- **Dénonce** lesdites sanctions qui n'ont d'autres objectifs que de chercher à isoler le Mali et à asphyxier les paisibles populations maliennes qui

3

n'aspirent qu'à la paix, la sécurité et la prospérité, après plus d'une décennie de crise multiforme,

- **Regrette** que ces sanctions contraires à l'idéal et aux objectifs de ces organisations sous régionales ne sont en réalité que le reflet de la volonté de certaines puissances d'assujettir le Mali,
- **Se félicite** de la réaction diligente du Gouvernement de Transition à travers son communiqué n° 007 du 9 janvier 2022,
- **Encourage** le Gouvernement de Transition dans la riposte contre les mesures illégitimes prises contre le Mali ; l'invite singulièrement à tout mettre en œuvre pour assurer le fonctionnement normal de l'Etat et l'approvisionnement du pays en produits de première nécessité,
- **Félicite** les Forces Armées Maliennes pour toutes les victoires et initiatives en cours, les exhorte à la vigilance et à poursuivre leurs efforts dans la lutte contre le terrorisme, la sécurisation du territoire national et dans la protection des personnes et leurs biens,
- **Invite** les populations maliennes, la diaspora et l'ensemble des forces vives du pays à la sérénité, à la vigilance, à la cohésion, au sursaut patriotique et à rester toujours mobilisés derrière les autorités de la transition, en ces moments décisifs pour la nation malienne,
- **Apporte** son soutien indéfectible au **Colonel Assimi GOITA**, Président de la Transition, Chef de l'Etat et l'encourage à entreprendre toutes démarches utiles pour la réussite de la transition et l'affirmation de la souveraineté du Mali,
- **Invite** les pays et Institutions amis à soutenir et à accompagner le Mali pour le parachèvement du processus de Transition.

Bamako le 10 janvier 2022

Le Président



Malick DIAW

Commandeur de l'Ordre national



DECLARATION DU PPA-CI SUR LA SITUATION DU MALI

Abidjan, le 11 janv.-2022

Les Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO se sont réunis en sommet extraordinaire, le dimanche 9 janvier 2022 à Accra. Cette session « *devait passer en revue les développements politiques en République du Mali, dans le contexte de la transition en cours dans ce pays depuis le dernier sommet tenu le 12 septembre 2021* » selon le communiqué qui en a été issu.

Aux termes de leurs travaux, les Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO ont pris des sanctions additionnelles à celles déjà en vigueur depuis le dernier sommet sur le même sujet. Aussi, la session extraordinaire du dimanche 9 janvier 2022 a-t-elle pris les sanctions aggravantes suivantes :

1. Fermeture des frontières terrestres et aériennes entre les pays de la CEDEAO et le Mali ;
2. Suspension des transactions commerciales entre les pays de la CEDEAO et le Mali ;
3. Gel des avoirs de la république du Mali dans les banques centrales de la CEDEAO ;
4. Suspension du Mali de toute aide financière des institutions financières de la CEDEAO (BIDC et BOAD) ;
5. Activation de la force en attente de la CEDEAO.

Le PPA-CI, tout en reconnaissant que la situation exceptionnelle au Mali est une entorse au protocole additionnel A/SP1/12/01 de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance, fait remarquer cependant, que cette situation et celle que nous observons ailleurs, sont les conséquences directes du recul de la démocratie dans l'espace communautaire les dix (10) dernières années.

Par conséquent, le PPA-CI s'interroge sur la pertinence des lourdes mesures coercitives prises à l'encontre de la République du Mali.

A ce propos, le PPA-CI s'inquiète particulièrement de la tendance de plus en plus affirmée d'instrumentaliser les banques centrales, notamment la BECEAO dont est membre le Mali, à des fins de règlement de crises politiques internes aux Etats.

Le PPA-CI émet également de fortes réserves sur le recours à la force, comme l'annonce le point 5 du communiqué, pour résoudre les crises politiques dans les Etats membres de notre espace communautaire.

En ce qui concerne le cas particulier du Mali, où les forces de défense et de sécurité font face à la guerre que leur imposent les groupes djihadistes, déclarer une autre guerre à ces forces n'est qu'une forme d'aide directe apportée aux vrais ennemis de ce pays et de la sous-région que sont les djihadistes. Le PPA-CI constate que les sanctions énoncées par le sommet de la CEDEAO visent finalement le peuple du Mali. En effet, loin de lui apporter des solutions, ces sanctions aggravent la situation économique extrêmement difficile qu'endure, avec courage et dignité, le peuple frère du Mali depuis une décennie du fait de la détérioration de la situation sécuritaire de ce pays à laquelle ni les gouvernements successifs du Mali, ni les instances sous-régionales n'ont pu trouver de solution.

Le PPA-CI, conformément à la philosophie du dialogue prôné par son Président, son Excellence le Président Laurent GBAGBO et de son orientation panafricainiste résolue :

1. Se tient fermement aux côtés du peuple frère du Mali à qui il exprime toute sa solidarité ;
2. Trouve excessives et impertinentes les mesures de rétorsions prises par la CEDEAO contre le peuple malien ;
3. Encourage la CEDEAO à continuer plutôt dans la voie du dialogue avec les autorités du Mali afin de trouver une solution définitive à la longue crise qui prévaut dans le pays et ce, dans l'unique intérêt du peuple malien ;
4. Trouve particulièrement inacceptable et dangereuse l'instrumentalisation des institutions monétaires et bancaires communautaires pour régler des questions politiques internes aux pays membres ;
5. Envisage d'envoyer, dès que possible, une mission d'information au Mali et en Guinée afin de mieux s'imprégner de la situation qui prévaut dans chacun des deux pays frères ;
6. Se dispose à accompagner toute approche de règlement pacifique de la crise au Mali ;
7. Invite la CEDEAO à observer une rigueur dans le respect des principes démocratiques conformément au protocole ci-dessus rappelé afin de prévenir les crises répétitives dans son espace ;
8. Reste saisi de la question du Mali.

P. le PPA-CI

Le Ministre Justin Katinan KONE

Deuxième vice-Président du Conseil Stratégique et Politique

Porte-parole du Parti

Communiqué du Comité Stratégique du M5-RFP

Le M5-RFP a suivi avec intérêt et gravité le 4ème sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO qui, à son terme, a adopté des sanctions incompréhensibles, illégales, illégitimes, inhumaines et inacceptables contre le Mali.

Les mesures adoptées, de toute évidence, ont piétiné les textes régissant la CEDEAO et l'UEMOA et n'ont tenu aucun compte ni des antécédents qui ont mené à la crise actuelle ni de la situation sociale, politique, économique, sanitaire et sécuritaire du Mali dont d'ailleurs la volonté de dialogue et de compromis a été purement et simplement méconnue.

Le M5-RFP s'étonne que ces sanctions interviennent au moment où nos Forces de Défense et de Sécurité montent en puissance et engrangent des succès importants contre les forces obscurantistes qui agressent le Mali et d'autres pays de la sous-région.

L'appel à la Force en Attente dans un tel contexte interroge fortement. Le M5-RFP remercie les peuples africains pour leur soutien politique, morale et diplomatique.

Le M5-RFP, tout étant confiant en la capacité des maliens de l'intérieur et de la diaspora à relever les défis imposés, invite les autorités de la Transition à prendre toutes les mesures nécessaires pour le respect de la souveraineté de notre pays qui doit reprendre toute sa place dans le concert des Nations.

Le M5-RFP fait sienne la Déclaration No 007 du gouvernement sur les sanctions réaffirme enfin son soutien aux autorités de la Transition. Enfin le M5-RFP en appelle à l'union sacrée des maliennes et des maliens pour sauver la patrie en danger.

■ Chris Yapi Officiel

Soutien au peuple malien.



■ Fier d'être Malien.

URGENT #Mali BEN SOUK LIBÉRÉ PAR ASSIMI GOITA, bras droit de Soro Guillaume, emprisonné au Mali sur ordre de Ado



■ Quotidien Du Mali

#Alerte : "Air Burkina suspend ses vols au départ et à destination du Mali jusqu'à nouvel ordre". (Communiqué)



■ NIANG TV

#URGENT #BurkinaFaso Projet de déstabilisation des institutions de la République : 08 militaires interpellés à la date du 11 janvier 2022. (Parquet militaire)



TRIBUNAL MILITAIRE DE OUAGADOUGOU
PARQUET DU PROCUREUR MILITAIRE

BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice

COMMUNIQUE DU PARQUET MILITAIRE

Le 08 janvier 2022, le Parquet Militaire de Ouagadougou était saisi par dénonciation d'un membre de la bande, d'une allégation de projet de déstabilisation des Institutions de la République que projetait un groupe de militaires. Nanti de cette information, nous avons instruit la Police Judiciaire militaire d'ouvrir une enquête circonstanciée pour élucider cette affaire. Ainsi à la date du 11 janvier 2022, huit (08) militaires ont déjà été interpellés et interrogés pour les besoins de la cause. A l'issue de cette étape, une suite sera donnée à cette procédure conformément aux règles de procédure dans le strict respect de la présomption d'innocence et du droit de la défense.

Ouagadougou le 11 Janvier 2022

LE PARQUET MILITAIRE

■ Histoire d'Afrique et des Peuples Noirs

La junte militaire au pouvoir au Mali avec à sa tête le colonel Assimi Goïta, avait rendu visite au défunt président ghanéen Jerry Rawlings à son domicile au Ghana pour bénéficier de ses précieux conseils.



Nous espérons que les conseils de feu Rawlings leur permettront de mieux gérer la crise actuelle et inédite que vit le MALI.



■ Adama Fakaba Sissoko



Vive la solidarité panafricaine!!!

CONFEDERATION DES SYNDICATS AUTONOMES DU SENEGAL

Maison des Travailleurs de la CSA Parcelles Assainies Unité 22 Villa N°10
Tel: 33 835 13 08 - BP: 10224 Dakar - Liberte
Email: csasenegal@tiscali.com Site: tiscali.com www.csasenegal.org

DECLARATION SUR LES SANCTIONS CONTRE LE MALI

C'est avec stupeur et indignation que la Confédération des Syndicats Autonomes du Sénégal (CSA), a appris les scandaleuses sanctions prises contre le peuple frère du Mali par les sommets extraordinaires des Chefs d'Etat de la CEDEAO et de l'UEMOA.

En effet, par-delà les Autorités de la Transition, ces sanctions extrêmes frappent injustement, de plein fouet toutes les couches sociales du peuple malien. Alors que depuis une décennie le pays est enlégé dans une complexe et profonde crise multidimensionnelle qui hypothèque dangereusement l'avenir de la nation malienne. Au lieu d'aider à la résolution de cette crise, ces sanctions voulues par les Chefs d'Etat ouest africains, contribuent sans aucun doute, à son aggravation sur tous les plans. C'est inacceptable !

C'est pourquoi, la CSA condamne avec la dernière énergie ces sanctions dénuées de tout sens de la mesure et appliquées contre le peuple malien. Elle exprime sa profonde solidarité aux travailleurs et au peuple malien à qui est imposée une douloureuse et injuste épreuve.

Aussi, la CSA appelle-t-elle toutes les forces sociales et politiques organisées du Sénégal, éprises de justice, de solidarité panafricaine et de paix, à la concertation pour exprimer dans l'unité la plus large, leur indignation et condamnation des honteuses sanctions prises par les Chefs d'Etat ouest africains, en exigeant leur suppression sans délai. De même, qu'il faudra exiger dans l'immédiat, l'ouverture sans condition de négociations avec les autorités maliennes pour un compromis acceptable relativement à la durée de la transition.

Debout et uni, le peuple malien vaincra !

Vive la solidarité panafricaine !

Dakar le 11 Janvier 2022

Pour le Secrétariat Exécutif National de la CSA,
Le Secrétaire Général.

■ Maliens et Africains



#Urgent Burkina : Un lieutenant-colonel a été mis aux arrêts ce 10 janvier. Depuis plusieurs mois, les autorités burkinabè redoutaient que le contexte sécuritaire ne pousse certains officiers à tenter un coup de force.

Y a-t-il eu une tentative de coup d'État au Burkina ? Selon nos informations, le lieutenant-colonel Emmanuel Zoungrana a été mis aux arrêts par la gendarmerie, ce lundi 10 janvier. Ancien chef de corps du 12e régiment d'infanterie commando, Emmanuel Zoungrana avait été relevé de ses fonctions en décembre dernier à la suite de l'attaque d'Inata, qui a coûté la vie à 53 gendarmes. Il avait auparavant officié en tant que commandant du secteur ouest du groupement des forces de sécurisation du Nord et avait aussi dirigé le 25e régiment parachutiste commando, basé à Bobo-Dioulasso.

À LIRE

Burkina Faso : après l'attaque d'Inata, une armée en plein doute Selon plusieurs sources sécuritaires jointes par Jeune Afrique, le

lieutenant-colonel Zoungrana est soupçonné d'avoir fomenté une tentative de putsch. Plusieurs autres militaires auraient été interpellés.

POLITIQUE

Burkina : arrestation d'un officier soupçonné de préparer un coup d'État

JR RÉSERVÉ AUX ABONNÉS

11 janvier 2022 à 15:30

FLASH ⚡

■ Mali du Futur



Mali Sénégal

Plus de 400 camions maliens contenant des marchandises en provenance de Dakar destination Bamako sont immobilisés à la frontière suite à la fermeture des frontières ce lundi 10 janvier 2022.

Alioum Diop



■ Mikado FM



#ONU : réunion de haut niveau du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur le Mali. Avec le Chef de la MINUSMA, El-Ghassim Wane et la par-

participation exceptionnelle d'Adam Dicko, présidente de l'Association des Jeunes pour la citoyenneté active et la démocratie. (AJCAD)
A suivre sur ce lien <https://media.un.org/en/asset/k1q/k1qrlbnzbt>



■ MALI INFO PLUS



Rencontre entre des membres du gouvernement et les opérateurs économiques : assurer un approvisionnement correct du pays et la stabilité des prix sur le marché.

Le ministre de l'Économie et des Finances et ses collègues en charge du Commerce et des Transports se sont entretenus, ce mardi 11 janvier 2020, avec les représentants des opérateurs économiques maliens au ministère de l'Économie et des Finances.

Cette rencontre de haute importance a servi de cadre d'échanges sur les dispositions à prendre, de part et d'autre, pour assurer un approvisionnement normal du Mali en produits tout en veillant sur la stabilité des prix afin que les populations maliennes ne ressentent pas les effets des sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA.

Les ministres ont exprimé la nécessité d'union et de solidarité d'actions de l'ensemble des Maliens et des Maliennes pour la riposte face au blocus décidé contre notre pays. Ils ont pris l'engagement ferme, aux noms des plus hautes autorités, de mettre tout en œuvre pour permettre aux opérateurs de poursuivre tranquillement leurs activités.

Les opérateurs économiques ont exprimé leur engagement ferme à jouer leurs partitions pour soutenir les autorités de la transition. Ils ont sollicité auprès de l'Etat des facilités leur permettant d'utiliser les voies alternatives pour l'approvisionnement du pays. Ils ont également demandé l'ouverture de couloirs permettant d'importer leurs produits déjà stockés dans les entrepôts des ports des pays de la CEDEAO.

Des échanges sont déjà en cours avec les pays amis, notamment la Guinée-Conakry, l'Algérie et la Mauritanie pour les facilités d'accès à leurs ports pour ravitailler le marché malien, ont expliqué les ministres. Une mission gouvernementale est en cours de préparation serait dans ce sens dans ces différents pays

Les aspects liés à la stabilité des prix sur les marchés ont été éga-

lement évoqués. L'assurance a été donnée par les ministres afin qu'une flambée de prix ne puisse survenir.

Les ministres ont décidé de maintenir ce cadre d'échanges permanent avec les opérateurs économiques afin de gérer les contingences et ont affirmé que toutes leurs disponibilités pour les accompagner.

Les opérateurs économiques ont rassuré les populations sur l'approvisionnement correct du pays et sur la stabilité des prix sur le marché. Ils ont enfin rassuré le gouvernement de leur soutien.

Plusieurs opérateurs économiques de renom étaient présents à cette réunion dont M. Mandiou SIMPARA et M. Modibo KEITA du Groupe GDCM, ainsi que Mamadou Baba SYLLA de la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Mali, M. Youssouf TRAORE du Conseil Malien des Transporteurs Routiers, les représentants du Conseil Malien des Chargeurs (CMC), du Groupements des Produits Pétroliers, des Meuniers.

Les cadres des différents départements ministériels dont les directeurs généraux de la Douanes, des Impôts, de l'Office National des Produits Pétroliers (ONAP) et celui du Commerce et de la Concurrence ont également pris part à cette importante rencontre.

Cette rencontre précède celle qui a eu lieu entre le ministre de l'Économie et des Finances et l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers (APBEF) le lundi 10 janvier 2022. Les échanges avaient porté sur les mesures à prendre pour que les clients des banques ne soient pas affectés par les sanctions.



■ Moussa Baba Coulibaly



Je ne savais pas que la France était devenue le 16ème membre de la CEDEAO. Comment comprendre que Air France décide de suspendre ses vols sur Bamako. J'aurais compris le bien-fondé de cette décision si toutes les compagnies avaient pris la même décision.

■ Mousco sagara



#Air_Côtedivoire suspend ses vols en direction du Mali

" Chers passagers, suite à la fermeture des frontières des pays de la CEDEAO avec le Mali, nous portons à votre connaissance, la suspension de nos vols au départ et à destination du Mali jusqu'à nouvel ordre.



■ Mamadou Ismaila KONATE



Repreniez l'initiative de poursuivre plutôt les contacts diplomatiques et sortez vous de là et le plus vite de l'escalade et de la surenchère. On ne se bat pas contre 14 États CEDEAO et 8 États UEMOA, sans compter les 54 États de l'UA. Tirons le de là. #PourLeMaliJeMengage

■ Amb. Abdoulaye Diop



"Je dois vs dire que même si ns regrettons le caractère illégitime, illégal & inhumain de certaines décisions, le #Mali reste ouvert au dialogue avec la CEDEAO pr trouver 1 consensus entre les intérêts sup. du peuple malien & le respect des principes de l'organismat*." @GoitaAssimi

... Notre engagement pour un retour à l'ordre constitutionnel normal apaisé et sécurisé n'a jamais failli. Nous appelons la CEDEAO une fois de plus à une analyse approfondie de la situation de notre pays (...)" Col. Assimi Goïta, président de la transition malien.

■ Yachim Maiga



Replying to @AbdoulayeDiop8 and @GoitaAssimi
De l'indépendance à nos jours, le Mali reste la locomotive de l'union africaine. Notre hymne est plus explicite: « Pour l'Afrique et pour toi Mali Notre drapeau sera liberté Pour l'Afrique et pour toi Mali Notre combat sera unité ». Nous méritons mieux!

■ Maître Mahamane Cisse



Replying to @AbdoulayeDiop8 and @GoitaAssimi

J'applaudis une lucidité évidente. Il faut absolument décriper et retrouver la démocratie. J'encourage pleinement la réaffirmation de cette offre de dialogue.

■ Mgr. EL HADJ OMAR BACH



@AbdoulayeDiop8 and @GoitaAssimi

La transition au Mali ne peut être datée en fonction des humeurs de la Cedeao de la France. Ce qu'il faudrait faire préalablement, c'est mener une évaluation approfondie des institutions de l'état malien, de la situation sécuritaire et des textes électoraux. A supposer qu'un Coup d'état se déroule dans n'importe quel autre pays de la Cedeao qui n'est pas victime du terrorisme comme le Mali qui n'a pas plus de la moitié de son territoire sous occupation des groupes armés, qui n'a pas connu un soulèvement populaire exigeant le départ du gouvernement Qui n'a pas connu un soulèvement populaire exigeant le départ du gouvernement qui se revendiquait pourtant élu. Démocratiquement, le délai d'une transition peut être court et les élections peuvent être organisées dans l'immediat. Dans le contexte Malien, il y a plusieurs condition A remplir avant d'appeler a des élections a savoir.

- 1-Des réformes institutionnelles pour renforcer les appareils étatiques et ceci implique la réformée de la cour constitutionnelle.
- 2-Libérer une bonne partie du territoire national afin de faire un recensement inclusif considérant que des centaines de milliers de personnes sont déplacées et ceci, pour créer une liste électorale juste.
- 3-Mettre sur pied une commission électorale capable d'organiser ces élections sans ingérence de l'armée ou influence des partis politiques.
- 4-Reviser le code électoral pour assurer des élections transparentes.
- 4-Reviser le code élection transparentes. 5-Réformer les forces de défenses et de sécurité ainsi que la police et la gendarmerie national pour empêcher son ingérence dans le processus électoral.

■ Dr Djamila Ferdjani



Le danger du pouvoir c'est quand la sagesse, l'humilité et l'empathie désertent les esprits et les cœurs des décideurs et que les décisions prises ne prennent plus en compte l'intérêt général, réduit aux seuls intérêts d'une élite forte de sa puissance, sa fortune et ses bunkers.



DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

Sanctions de la CEDEAO contre le Mali : La fermeture des frontières suscite des inquiétudes



Des sanctions de la CEDEAO contre le Mali ont été imposées. Parmi celles-ci, la fermeture des frontières ravive la crainte au sein de la population.

La position géographique du Mali fait en sorte qu'il reste fortement dépendant de ses voisins. En effet, étant enclavé, notre pays fait transiter ses approvisionnements à travers les ports de ses voisins qui sont la Côte d'Ivoire et le Sénégal. La rupture de tout lien avec le Mali soulève la crainte au sein de la population.

Par le passé, ces mêmes sanctions avaient été appliquées contre notre pays et cela avait soulevé une certaine panique dans la capitale malienne. Le sommet d'Accra, au Ghana, a listé des nouvelles mesures contre le Mali ne feront qu'empirer une situation déjà compliquée.

Pour bon nombre de personnes, cette fermeture des frontières terrestres rime avec la future flambée des prix des denrées alimentaires et des produits de premières nécessités. Les différentes personnes interrogées émettent un commentaire unanime, c'est-à-dire l'augmentation dans les jours à venir du prix des produits sur le marché dans un contexte où le Mali traverse le pire moment de son existence.

Daouda Sangaré, vendeur d'essence reste sceptique et affiche sa crainte. Selon lui, cela ne fait aucun doute que le prix de l'essence qui coûte actuellement 700 FCFA le litre monte en flèche avec les nouvelles sanctions infligées contre notre pays. « Nous avons vu lors de la fermeture précédente que le prix des carburants étaient montés, donc je suis sûr que cette fois-ci, ça sera pareil. J'ai donc décidé de faire des approvisionnements juste au cas où la situation va déraiper », a déclaré notre interlocuteur. Outre le carburant, Mamadou Simpara, propriétaire d'une alimentation en commerce général, affiche la même inquiétude. Il pense que la CEDEAO n'a aucune estime pour le Mali, pire cette institution a pour mission d'étouffer le peuple malien. Pour lui, le gouvernement actuel a tout mis en œuvre pour stabiliser les prix sur les marchés mais cette situation sera fortement perturbée. « Nous essayons de vendre nos produits à des prix raisonnables. Cependant, ces sanctions contre notre pays vont sûrement compliquer la situation. Les frontières étant fermées, nous allons commencer à manquer de tout. Sincèrement, je suis très inquiet », a-t-il lancé.

Cette inquiétude est partagée par Bourama Bengaly, travailleur communautaire. Selon lui, la suspension des aides en faveur du Mali va provoquer l'interruption des activités de plusieurs ONG qui contribuent au développement communautaire du Mali. « La plupart des finance-

Affaire des pluies provoquées : Comment Ibrahim Diawara s'est enrichi sur le dos du contribuable malien



Et pourtant dans notre parution du 9 octobre dernier notre rédaction avait relayé cette information. Dans la foulée de la lutte contre la corruption et de la délinquance financière, aux côtés de responsables épinglés pour leurs indécidables, se retrouvent des opérateurs mis en cause pour leurs complicités actives dans la préparation et la mise en œuvre des délits reprochés aux premiers. Bien naturellement, les procédures, actuellement enclenchées, révèlent ces connexions incestueuses qui ont longtemps gangrené l'économie du Mali.

L'affaire dont il s'agit ici fait un de buzz dans la chronique de la lutte contre la corruption, même si elle date de la seconde moitié de septembre dernier. En effet, Ibrahim Diawara, PDG des Usines Stones et fondateur du mouvement « Malien Tout Court », louait à l'Etat du Mali les deux avions pour les opérations de pluies provoquées. Après la saison des pluies, il les louait à des passagers tout le reste de l'année, prenant l'argent généré par cette activité sans rendre compte à l'Etat du Mali. Cette affaire sent nettement le souffre, mieux d'ailleurs, pour les observateurs, c'est une gigantesque escroquerie étalée sur plus d'une décennie. Selon une source bien introduite, les deux avions du Mali dont il avait en charge la garde lui coûtaient par année 11 millions de F CFA de droit de garde qu'il payait aux Aéroports de Bamako. Parallèlement, il facturait chaque année à l'Etat, depuis plusieurs années, plus de 1 milliard de F CFA par an. Le montant qu'il facturait à l'Etat du Mali a augmenté d'année en année. De 1,2 milliard à 1,8 milliard en passant par 1,4 milliard, 1,6 milliard de F CFA. En clair, voici comment Ibrahim Diawara alias Malien Tout Court s'est enrichi sur le dos du pauvre contribuable malien dans un Mali Kura qu'on veut bâtir.

Aux dernières nouvelles, les deux avions sont saisis en ce début d'année 2022, mais ça ne suffira pas. Le Malien Tout Court doit payer à l'Etat tout l'argent « gagné » ainsi que le manque à gagner.

Pour l'heure, le PDG de Stone, Ibrahim Diawara se trouve d'autant plus dans le collimateur qu'il est censé être le propriétaire des aéronefs également censés avoir servi pour les opérations de pluies provoquées.

La Rédaction / Source : La Révélation

ments qu'on reçoit provient de l'extérieur et je suis certain qu'avec cette mesure de la CEDEAO, les choses vont se compliquer davantage. Sans financement, plusieurs de nos ONG vont cesser de fonctionner ».

Hawa Traoré / Source : L'Observatoire

**Adama Ben Diarra depuis Baguinéda :
« Aux populations de se tenir debout
sur les remparts »**



En réponse aux sanctions supplémentaires de la CEDEAO contre le Mali, le président du mouvement Yèrèwolo Debout sur les Remparts demande à la population de se tenir debout sur les remparts.

Le mouvement Yèrèwolo Debout sur les Remparts ne lâche pas du lest. Son président Adama Diarra dit Ben le Cerveau et ses lieutenants affirment leur ténacité à faire face aux multiples assauts contre les autorités de la transition auxquelles ils affichent leur allégeance totale. Le samedi 8 janvier dernier, veille du sommet extraordinaire de la CEDEAO sur la situation politique au Mali, le mouvement a tenu un meeting géant de soutien à la Transition Devant la Sous-préfecture de Baguinéda, une commune située à une quinzaine de kilomètres de Bamako. « A bas la CEDEAO », « A bas la France », « vive Assimi Goïta », « vive le Gouvernement », « vive la Transition », « une transition de 1 à ans », etc. scandaient les manifestants, visiblement à en découdre avec toute position opposée.

Cette manifestation a réuni autour de Adama Ben Diarra, Mme Amina Fofana, membre de Yèrèwolo et non moins membre du Conseil National de la Transition, l'ancien député, Moussa Diarra, élu à Kati. « La France a déjà coupé toutes ces aides financières au Mali. Rien n'arrivera au Mali en cas de sanctions économiques et financières », s'est-il rassuré. Alors que les différents intervenants ont loué les actions de la Transition en cours, leur leader, Adama Diarra n'est pas allé par quatre chemins. « Les 05 ans de transition proposés à la CEDEAO sont une aspiration profonde du peuple malien », a-t-il insisté.

Eu égard à cela, le porte-parole du mouvement Yèrèwolo, a invité d'avance « les présidents en exercice de la CEDEAO de prendre la bonne mesure de la crise qui secoue le Mali depuis une décennie. Nous ne devons plus prendre des sanctions contre ce peuple meurtri par 10 ans de crise. Le peuple malien mérite plutôt l'accompagnement de la CEDEAO et de la communauté internationale ». Mais, cette demande tombera dans les oreilles des sourds. Car l'organisation sous régionale a accentué les sanctions, principalement économiques et financières.

A en croire à ce soutien de la Transition, « la France manipule encore les institutions sous régionales contre le Mali. Le sommet de l'UEMOA à Accra montre l'emprise de la France sur les organisations africaines ». Epris des idéaux révolutionnaires, Adama Ben Diarra a invité les populations maliennes à rester debout sur les remparts, quand on sait que l'Afrique a survécu à l'esclavage, à la colonisation.

Cyril Adohoun / Source : L'Observatoire

**Passation de commandement : Tessalit
reçoit son nouveau commandant de
régiment**



Le commandant du secteur 2 de l'opération Maliko, le Colonel Idrissa Traoré, conduit le nouveau commandant du régiment de Tessalit, le chef de bataillon Bréhima Sogodogo pour sa prise de fonction, le vendredi 7 janvier 2022, à Tessalit. Le Colonel Traoré a saisi l'occasion pour s'imprégner des conditions de vie et de travail de ses hommes. Il est à noter que le commandant Bréhima Sogodogo remplace le Capitaine Zoumana Sidibé chef de poste sortant de Tessalit.

Pour le Chef secteur 2 de l'opération Maliko, le Colonel Idrissa Traoré, après le déplacement du CEMGA, du Com-théâtre-Est et de lui-même, il était de son devoir de revenir constater le moral de la troupe. Il a souligné que dans le cadre de la feuille de route qui demandait une augmentation des efforts, depuis 2 mois, il y a une montée en puissance des FAMa. Le Colonel Traoré a affirmé qu'à ce jour Tessalit dispose d'un effectif équivalent à un régiment. Il a exhorté le nouveau commandant à prendre ses hommes comme des compagnons d'armes, à les écouter et à apporter des solutions idoines à leurs problèmes. Le Chef secteur 2 l'a également appelé à rehausser le moral des hommes placés sous son commandement. « Tessalit est effectivement en retrait des autres zones mais grâce aux moyens déployés par les autorités nous y sommes très fonctionnels » a-t-il déclaré. Il a appelé les hommes à redoubler de vigilance afin de repousser les différentes attaques des Groupes Armées Terroristes. Pour lui, il n'y a pas zéro attaque mais c'est sur la manière de riposte qu'on sera jugé. Il a aussi amené, avec lui, des matériels afin de renforcer la capacité du camp. Selon le commandant du 71ème Régiment d'infanterie motorisée, le Chef de bataillon Brehima Sogodogo, sa présence en qualité de commandant régiment va certainement reconforter le moral de la troupe et montrer aux partenaires la plus grande représentativité des FAMa à Tessalit, par la même occasion renforcer la confiance entre FAMa-population. Il a appelé les hommes à la discipline et au don de soi avant de remercier la hiérarchie pour les efforts fournis afin que le camp soit à hauteur de souhait.

Le chef secteur 2 a bouclé son séjour par une visite de courtoisie au contingent tchadien de la MINUSMA.

Source : Forces Armées Maliennes

FABOULA GOLD : Une mine en souffrance



Les travailleurs de la mine de Faboula Gold ne sont pas allés d’une main morte avec la direction de l’entreprise. Ils ont décrété une grève de 48 heures, un débrayage qui est un mauvais signal. La mine de Faboula Gold se trouve dans la localité de Kalana, dans le cercle de Yanfolila.

La grève déclenchée par les travailleurs de la mine d’or de Kodieran détenue par Faboula Gold a commencé le mercredi 5 janvier 2022. A en croire Lanssine Napo, le Secrétaire général du syndicat des travailleurs, cette grève fait suite à l’échec des négociations avec l’administration de la société. Les syndicalistes estiment que l’entreprise refuse catégoriquement les six points soumis à l’administration. Il y a au premier point le paiement intégral de la gratification de 2021 en fin décembre. Le même point demande que la mine donne une date précise pour le paiement des salaires des travailleurs. Le deuxième point est le paiement sans délais des heures supplémentaires effectuées, les jours fériés et les primes de panier comme indiqué dans la convention collective des mines.

Le troisième point concerne l’avancement de tous les travailleurs comme prévu dans la convention collective des mines. Le quatrième point des revendications demande la mise en place d’un accord d’établissement. Le cinquième point se rapporte à la prise en charge médicale des travailleurs et leurs familles. Enfin, le sixième point demande le paiement sans délais des avantages liés aux nouveaux postes d’affectation pour certains travailleurs dont les ouvriers de service Géologie et les manœuvres de l’Environnement qui ont été affectés au Labo, à l’usine, à la maintenance et au garage. Il y a aussi le cas de certains opérateurs au poste de superviseur à l’usine.

L’apport de la mine reste en deçà des attentes de la population du village de Kalana, chef-lieu de la commune de Gouandiaka. Cette commune regroupe 23 villages de la région de Sikasso (cercle de Yanfolila). Le village compterait environ 7 000 habitants.

Situé à la frontière guinéenne, en pleine aire Wassoulou, Kalana est connu pour son gisement aurifère: celui-ci est exploité à partir de 1985 dans le cadre d’un accord d’assistance technique avec l’Union soviétique. Lors de l’effondrement de cette dernière en 1991, personnels et financements quittent la région.

L’État malien lance un programme de privatisations en 1995 et propose

Justice : Trois audiences foraines organisées à Bourem



La MINUSMA, à travers la Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires (SAJP), a facilité l’organisation de trois audiences foraines à Bourem, du 7 au 9 décembre 2021.

Pour ce faire, la Justice de Paix à Compétence Etendue (JPCE) de Bourem a été délocalisée à Gao, avec l’appui sécuritaire de la MINUSMA. Ce qui a permis au juge de tenir deux audiences au civil et une troisième au pénal. Ainsi, le magistrat a également sensibilisé la population aux côtés des agents de la SAJP sur l’accès à la justice, les missions et limites des autorités traditionnelles dans la distribution de la justice ainsi que sur les violences faites aux femmes. L’occasion a été saisie par le juge de Bourem, Abdoukarim Bengaly, de signer une cinquantaine de registres, des jugements supplétifs ainsi que des certificats de nationalité.

Source : L’INDEPENDANT

la réouverture des opérations aux enchères. Après une première tentative avortée de la part d’Anglo-Gold Ashanti vers la fin des années 1990, le permis d’exploitation est confié en 2003 à la société Avnel Gold, en partenariat (80/20) avec l’État, et la production reprend en 2004.

Nampaga KONE / Source : La Preuve

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampile@gmail.com
Site : www.malikile.com



Qui sommes nous

NSI est une entreprise de commerce général et de prestations de services.
L'entreprise est spécialisée dans l'importation et la distribution des produits pétroliers et dérivés.
Par ailleurs nous opérons dans le domaine des marchés publics notamment les matériels informatiques, les meubles, les équipements etc.
Fiers d'expériences avérées dans le domaine au Mali et à l'international, nous nous efforcerons toujours de vous garantir la qualité et la quantité à des temps records.

NOS VALEURS

Audace
Innovation
Excellence

" ENSEMBLE NOUS IRONS LOIN "



IMPORT EXPORT



TRANSPORT



HYDROCARBURES



MATERIEL INFORMATIQUE



VENTE DE VEHICULE



**Marchés
Publics**



MOBILIER DE BUREAU




Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



Mali : L'impact des sanctions économiques de la CÉDEAO

Le Mali est encore sous le choc après les sanctions économiques annoncées dimanche par la CEDEAO pour faire plier la junte au pouvoir. Elles interviennent dans un pays où l'activité était déjà au ralenti.

Fermer les frontières d'un pays exsangue, enclavé, et si dépendant de l'aide extérieure pénalisera l'ensemble de la population. Pour joindre les deux bouts, les ménages comptent sur les transferts de la diaspora. Et l'Etat sur la Banque Mondiale. C'est le premier donateur du Mali car elle fournit, bon an mal an, une aide représentant le quart de son budget de l'Etat. En coupant les circuits physiques et financiers, l'argent, le sang de l'économie, pourrait finir par manquer. Une hypothèse à prendre au sérieux d'après les économistes, qui pourrait se concrétiser d'ici quelques semaines. Cette perspective est une calamité pour le Mali mais ce n'est pas LA cause de ses déboires économiques.

C'EST D'ABORD L'INSTABILITÉ POLITIQUE QUI A NOURRI LA CRISE ÉCONOMIQUE

Le coup d'Etat de mai 2021, après celui de 2020, a fortement contribué à la récession de

2021. Le contexte sanitaire mondial a fait le reste. La pandémie et ses conséquences, les difficultés d'approvisionnement, la flambée des prix, ont aggravé la crise économique. Plus d'une entreprise malienne sur 10 a mis la clé sous la porte l'an dernier. Cette crise économique s'est doublée d'une crise alimentaire. Les agriculteurs n'ont pas semé à la hauteur de leurs besoins. Pour plein de raisons. Parce qu'ils n'ont pas pu acheter les intrants, faute de moyens, ou parce qu'ils étaient bloqués dans les ports par la congestion du transport maritime. Et à cause de l'insécurité. C'est devenu trop dangereux d'aller au champ pour cultiver ou au marché pour vendre sa production. Enfin certains ont été frappés par le Covid. Aujourd'hui un million 300 000 Maliens sont en situation d'urgence alimentaire, et quatre millions de façon intermittente.

LA FERMETURE DES FRONTIÈRES VA-T-ELLE AGGRAVER LA SITUATION ?

Le Mali important 70% de ses besoins alimentaires, c'est un risque réel pour son approvisionnement, mais les produits de première nécessité étant exclus du régime des sanctions, les denrées alimentaires devraient continuer à arriver. A condition que les échanges physiques puissent avoir lieu. C'est une question cruciale pour l'alimentation mais aussi pour le commerce de l'or et du coton. Les deux matières premières que le Mali exporte en abondance. En 2020, le Mali a exporté pour 4,5 milliards de dollars de métal précieux, cette ressource représente 10% du PIB. Les sociétés minières déclarent que la production n'est pas affectée pour le moment. C'est ce qu'affirme le Canadien Barrick Gold qui exploite la plus grande mine du pays. Même discours chez Hummingbird Resources, une société basée au Royaume Uni, pourtant son action a fortement chuté hier, -10% à Londres, en raison de son exposition en Afrique de l'Ouest. Le Mali et la Guinée sont les deux pays où la société est présente. Les conséquences néfastes pour l'or comme pour l'ensemble du commerce extérieur se feront sentir si les sanctions s'inscrivent dans la durée, ce qui n'est pas l'objectif de la CEDEAO. Elle veut d'abord ramener la junte militaire à organiser rapidement une transition vers le retour du pouvoir civil.

Source : RFI



Bitumage de la route Kéniéba-Sadiola : L'Autorité de régulation des marchés publics tranche en faveur de COSTAIN LIMITED

Conforme aux textes en vigueur en matière de procédures des marchés publics au Mali, le comité de règlement des différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public a tranché en faveur de l'entreprise Costain Limited en confirmant son statut du plus méritant.



La construction de la route nationale Sadiola-Kéniéba est un programme gouvernemental financé à cent pour cent par le budget national et mis en œuvre par le Ministère de l'Équipement et des Infrastructures.

La Direction des Finances et du Matériel du département a donc ouvert un appel d'offres international le 04 août 2021 pour les travaux de construction et de bitumage de la route Sadiola-Kéniéba : tronçon Sadiola-Soumala, longue de 50 km. La commission d'ouverture des plis a siégé le 19 octobre 2021 et avait reçu 08 dossiers de soumissionnaires au mar-

ché, dont une offre de désistement faite par l'entreprise française SOGEA-SATOM par courrier le 08 octobre 2021. A l'ouverture des plis, la sous-commission technique, après évaluation des offres, a délibéré et la société la moins-disante a été retenue. Il s'agit d'une entreprise britannique dénommée Costain Limited. Elle est suivie de trois autres entreprises que sont : Groupement CITP/EAK (deuxième), CGPS-SA/M'Bouna Logistics et Transports (troisième), et SFTP et ECMK, respectivement quatrième et cinquième moins disant. Après l'attribution provisoire du marché à l'entreprise Costain Limited, les entreprises CGPS-

SA/M'Bouna Logistics et Transports, SFTP et ECMK qui sont loin derrière, ont fait opposition auprès du Directeur des Finances et du Matériel du département pour contester la décision d'attribution provisoire. Pourtant, les différentes lettres de la DFM qui leur sont adressées précisent pour chacune de ces trois structures les motifs de leur inéligibilité. Pire, deux des trois entreprises, des entreprises maliennes de surcroît, ne sont pas en règle avec les impôts car, les pièces fiscales fournies dans leurs dossiers ne sont pas à jour. C'est dire que ces deux sociétés sont des mauvais payeurs d'impôts, en témoignage leur si-

tuation fiscale. Néanmoins, la DFM répondra à leur demande qu'elle rejettera pour motifs non valables. La même demande de reprise de l'attribution du marché, adressée par l'entreprise burkinabé CGPS-SA/M'Bouna Logistics et Transports à la Direction des Finances et du Matériel fut rejetée dans une lettre confidentielle du 16 décembre 2021. Qu'à cela ne tienne, des entreprises défaillantes entament une campagne de dénigrement dans la presse, avec des arguments qui ne tiennent pas la route. Dans cette campagne de nuisance et à la recherche effrénée de preuves pouvant incriminer Costain Limited, en complicité avec un cadre d'une banque de la place, ils seraient allés jusqu'à espionner les comptes de la société britannique, ouverts dans les livres de cette banque. Ce qui est une violation du secret bancaire, préjudiciable à la société britannique, mais punissable si les responsables de cette entreprise décidaient de saisir les juridictions compétentes. C'est vous dire de quoi les entreprises sont capables en termes de coups tordus pour atteindre leur but. Ils ont cherché à percer illégalement les secrets bancaires de Costain Limited dans une banque de la place.

LES PRÉCISIONS DE L'AUTORITÉ DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS

Cette structure est l'instance juridiquement habilitée à trancher les différends entre les entreprises en cas de contestation d'attribution

d'un marché national. Les trois entreprises perdantes, s'estimant lésées, ont séparément saisi le Comité de règlement des différends de l'Autorité de régulation des marchés publics et des délégations de service public pour demander l'annulation de l'attribution provisoire du marché à Costain Limited.

Par une lettre en date du 14 décembre 2021, le Groupement de société burkinabé CGPS-SA/M'Bouna Logistics et Transports a saisi le Comité de règlement des différends. Elle sera suivie de deux plaintes des entreprises maliennes ECMK et SFTP, enregistrées au secrétariat du Comité sous les numéros 45 et 46. Statuant sur ces griefs le 24 décembre, puis le 31 décembre 2021, le Comité de règlement des différends de l'Autorité de régulation des marchés publics et des délégations de service public a rejeté les recours des trois sociétés susmentionnées, au motif qu'ils sont mal fondés. L'Autorité de régulation a en outre ordonné la poursuite de la procédure d'attribution du marché. Ces décisions ont été notifiées à la Direction des finances et du matériel du ministère de l'Équipement et des Transports, ainsi qu'aux trois entreprises plaignantes. Ce qui fera dire en clair que l'entreprise britannique Costain Limited sort renforcée de la bataille juridique avec trois différentes décisions en sa faveur, parce qu'elle remplit toutes les conditions aux yeux des lois maliennes. Ce, grâce à sa longue expérience, à sa qualification et son grand sérieux dans le domaine.

Certes, aujourd'hui, la tendance actuelle des plus hautes autorités est de donner beaucoup

plus la chance aux sociétés maliennes pour l'exécution des travaux publics, mais il faut reconnaître que certaines entreprises sont loin de remplir les conditions minimums pour obtenir les contrats et les exécuter correctement. C'est à nos entreprises locales de se montrer à la hauteur pour faciliter la tâche aux autorités. Ce, afin d'éviter d'énormes gâchis qui pourrait survenir si on leur confiait des travaux aussi importants pour la nation à des entreprises qui pourront bâcler le bitumage de cette route stratégique pour l'économie nationale. L'exemple est celui des deux entreprises maliennes (SFTP, ECMK) qui crient au scandale alors que, selon les autorités compétentes, elles ne remplissent pas les conditions. Les simples règles fiscales et les expériences similaires ne sont pas respectées par ces deux sociétés maliennes, sans compter les conditions techniques et matérielles. Ils manquent aussi de personnel qualifié et dynamique pour réussir de grands travaux. Comment confier des travaux de cette envergure à des entreprises qui ne peuvent pas régulièrement payer leurs impôts et qui fournissent des documents falsifiés ? Et paradoxalement, ce sont ces sociétés qui sont des championnes dans la contestation et le dénigrement à outrance. Si nous voulons construire un Mali nouveau, c'est avec le respect des normes et règles indispensables à l'atteinte des résultats de qualité.

Oumar KONATE
Source : La Preuve



Développement Durable des Exploitations Agricoles au Sahel : Le budget 2022 se chiffre à 13 359 035 000 FCFA

Le Ministre Délégué auprès du Ministre du Développement Rural, chargé de l'Élevage et de la Pêche M. Youba BA, a présidé, le lundi 10 janvier 2022, la cérémonie d'ouverture des travaux de la 4ème Session du Comité de Pilotage du Projet de Développement Durable des Exploitations Agricoles au Sahel Mali (PDDEPS Mali), dans la salle de conférence de l'Inspection de l'Élevage et de la Pêche du Ministère du Développement Rural. Il s'agissait d'évaluer l'exécution du budget 2021 et de faire l'estimation du budget 2022.

Il faut préciser qu'en termes de bilan financier, l'état d'exécution du budget au 31 Décembre 2021 du projet est de 1 128 093 940 FCFA sur un montant initial de 1 996 320 667 FCFA soit 66, 5% réalisation. Pour l'année 2022, le budget est arrêté à la somme de 13 359 035 000 FCFA destiné au financement des travaux d'aménagements, d'infrastructures et d'équipements d'élevage.

Au cours de cette session les administrateurs vont examiner les documents relatifs à l'état d'exécution des activités au titre de l'année 2021 et le programme de travail et budget annuel au titre de l'année 2022.

Aux dires du coordinateur national du PDDEPS Mali, Mamadou Traoré, cette session se tient à un moment où le projet a atteint sa vitesse de croisière. Il a annoncé que le ministre Youba Ba au nom du gouvernement a remis des matériels et des équipements pour le développement de l'élevage et de la pêche. Selon lui, l'année 2022 constitue pour le projet l'année phare car c'est l'année où toutes les réalisations d'infrastructures pastorales et les aménagements pastoraux seront exécutés. « **C'est pourquoi le budget du projet se chiffre à 13 359 035 000 FCFA. Cela explique toute l'importance qui doit être accordée à l'année 2022** », a-t-il fait savoir.

Au nombre des difficultés qui minent le projet, Mamadou Traoré, laissera entendre que la situation sociopolitique et socio sécuritaire et la pandémie de la maladie à coronavirus ont fortement impacté le déroulement des activités du PDDEPS Mali au cours de l'année 2021. « **Face à ces difficultés, on a développé des solutions notamment, le renforcement du télé- travail qui nous a permis d'obtenir ces résultats que le ministre vient de remettre à nos partenaires** », a soutenu Mamadou Traoré.



Fier et satisfait des résultats probants au titre de l'exercice 2021, le ministre délégué auprès du ministre du développement rural en charge de l'Élevage et de la Pêche, n'a pas manqué de souligner l'apport de la Banque Islamique de Développement (BID). Au nom des autorités du Mali, il a remercié la Banque Islamique de Développement (BID) pour la constance de son appui au développement en général et de l'élevage en particulier, un sous-secteur très important pour l'économie nationale. Aussi, il indiquera que le Mali dispose d'un important cheptel et des ressources pastorales qui constituent la base des productions animales, mais a déploré que ces ressources, malgré leur importance parviennent difficilement à satisfaire les besoins de nos populations.

Abordant la question des systèmes traditionnels de production qui subissent des mutations profondes du fait des changements climatiques, de la crise sanitaire et de la détérioration du climat sécuritaire dans le Sahel, Youba BA a saisi l'opportunité pour exhorter tous les acteurs (producteurs, Etat, institutions de finance, Partenaires au développement) à une implication qualitatif dans le développement de l'élevage pastoral d'envisager des actions durables afin de sauvegarder les revenus des éleveurs et des agro éleveurs.

Dans la même veine, le ministre Youba Ba dira que son département est favorable à la mise en place de projets structurants tels que le Projet de Développement Durable des Exploitations Pastorales au Sahel Mali (PDDEPS Mali) afin de « réduire l'insécurité alimentaire dans la région du Sahel », a-t-il souhaité.

Dans le souci de renforcer les acquis, le ministre de l'élevage et de la Pêche, Youba Ba a remis des matériels et équipements aux partenaires du PDDEPS Mali. Il s'agit notamment de 4 000 000 de doses de vaccins dans le cadre de la Stratégie nationale d'éradication de la peste des petits ruminants et de contrôle de la péripneumonie contagieuse bovine ; de 2 000 kits de détection de maladies animales et de produits chimiques en appui à la Direction Nationale des Services Vétérinaires et du Laboratoire Central Vétérinaire ; de 65 tricycles et de 40 réfrigérateurs au profit des unités de transformation du lait local.

On notait outre le Coordinateur National du PDDEPS M. Mamadou Traoré, la présence de l'ensemble des administrateurs et des responsables des structures nationales en charge de l'Élevage, entre autres, le laboratoire vétérinaire (LCV).

■ Ibrahim SANOGO

Burkina Mali Niger : Les routes criminelles de la drogue au Sahel

Plusieurs types de drogues transitent par le Burkina Faso, le Mali et le Niger, avec pour destination l'Europe. Nourri à la mamelle des frontières poreuses et de l'insuffisance des moyens de lutte, ce trafic alimente le crime au Sahel.

Entre janvier et octobre 2021, la douane du Burkina Faso a saisi au moins 78,11 tonnes de drogue. Durant la période de novembre 2017 à février 2018, ce sont plus de 15 tonnes de drogue qui ont été mises hors des circuits de distribution. Au Mali, l'Office central de stupéfiants a saisi près de 20 tonnes de drogue pendant les six premiers mois de l'année 2021, contre 15 tonnes en 2020. Le record de 2021 a été battu du 29 au 30 mai 2021 dans le village de Daba avec la saisie de 5,328 tonnes de drogue. Le 2 mai 2021, un total de 17 tonnes de résine de can-

nabis ont été interceptées à Niamey, dans le cadre des opérations "Lionfish" visant à désorganiser le trafic de drogues en Afrique et au Moyen-Orient, coordonnées par Interpol. Les quantités de drogue transitant par ces trois pays ne sont que des chiffres approximatifs car principalement fondées sur les saisies. Mais leur augmentation est un indice de l'intensification des activités illicites dans la région Afrique de l'Ouest. Le trafic de stupéfiants se développe de plus en plus au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Plusieurs types de drogues pénètrent illicite-

ment dans ces trois pays : le cannabis, le chanvre indien, les drogues dures (héroïne, cocaïne, khat), les médicaments prohibés ou à usage détourné comme le tramadol, révèlent des documents douaniers, le Comité national de lutte contre la drogue au Burkina Faso et l'Office central des stupéfiants au Mali.

Les saisies de tramadol en Afrique sont passées de 8 tonnes en 2013 à 111 tonnes en 2017, révèle le Rapport mondial 2020 de l'Office de Nations-Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Le tramadol est trafiqué pour un usage non médical et est beaucoup consommé par les personnes exerçant des travaux physiques : orpailleurs, producteurs agricoles, ouvriers de grands chantiers. Son trafic constitue une grande menace en Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord, souligne l'ONUDC.

Le cannabis et les médicaments prohibés ou à usage détourné sont consommés dans le milieu des jeunes et des prostituées. Quant aux drogues dures, généralement plus chères, elles sont consommées par des personnes financièrement nanties : des expatriés résidents, des prostituées de luxe, des stars de la





musique et du cinéma, les groupes armés. Au Mali, des agents et soldats de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations-Unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) en consomment aussi, révèlent des informations obtenues auprès de l'Office central des stupéfiants.

FRONTIÈRES POREUSES

Les drogues proviennent généralement de Bombay en Asie, de la Colombie et du Brésil en Amérique latine. La Colombie est le pays d'où proviendrait 70 % de la production mondiale de cocaïne. La superficie consacrée à sa

culture y a augmenté de 17 % et la quantité produite de 31 %, en raison principalement de l'accroissement de la superficie de production, note le rapport mondial 2019 sur les drogues. Les drogues dites faibles, le cannabis et le chanvre indien, sont fréquemment saisies dans les zones frontalières entre le Burkina Faso et le Ghana. Ce pays constitue également avec le Togo, le Bénin et la Côte d'Ivoire, des lieux de provenance des amphétamines, du tramadol et autres médicaments prohibés sur le sol burkinabè. Ces substances nocives y entrent par les zones frontalières des régions du Centre-Est, de l'Est, du Centre-Sud et du Sud-Ouest, selon les informations fournies par la

douane du Burkina Faso et le Comité national de lutte contre la drogue. Quant aux drogues dites dures, l'héroïne, la cocaïne, le khat, elles y pénètrent, le plus souvent, non seulement en passant par Addis-Abeba mais aussi Lomé, Cotonou et Lagos.

Du Burkina Faso, la drogue transite pour le Mali. Le Burkina Faso en est un pays de transit à cause du coût de transport jugé abordable, renseigne le Comité national de lutte contre la drogue. Selon l'itinéraire décrit par l'Office central des stupéfiants du Mali, la drogue emprunte l'axe Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)-Faramana-Koury (Mali). De Koury, une quantité est fournie à Ségou pour ravitailler des villes du centre et du nord. De Koury à Koutiala, une autre quantité est répartie entre Sikasso et Bamako par des axes routiers contournant les principaux points de contrôle des forces de sécurité. De Koutiala à Bamako, les stupéfiants traversent les villages de Bobola, Bassan et Tiélé. A partir de Tiélé, dans la commune rurale de Baguinéda, cercle de Kati, ils sont dispersés, camouflés dans des sacs de légumes ou de charbon, dans les fermes agricoles et sur le marché bamakois par de petits véhicules privés banalisés. Parfois, la drogue entre au Mali par la République de Guinée.

D'autres portes d'entrée de la drogue au Mali existent. En transitant par le nord, elle emprunte des axes régionaux relativement stables, indique le rapport du 13 décembre 2018 d'International Crisis Group. Tous les flux de résine de cannabis ou haschich viennent du Maroc pour rejoindre la Libye et le Tchad, puis l'Égypte, en passant par le Niger ou le Sud de l'Algérie. La cocaïne part des ports d'Afrique de l'Ouest vers ceux du Maghreb. La localité d'In-Khalil, située à quelques kilomètres de Bordj Badji Mokhtar, une ville de l'extrême sud algérien, était, dans les années 2000, la principale plaque tournante du trafic de drogue et d'armes dans le septentrion malien.

A partir du Mali, la drogue continue son chemin, avec pour destination, l'Europe. Le mécanisme du trafic n'est pas maîtrisé par les douanes et les autres structures de lutte contre la drogue dans des pays comme le Burkina Faso, le Mali et le Niger, qui servent à la fois de zone de consommation et de transit.

Les voies de trafic mises en évidence grâce aux saisies et enquêtes des douanes et des polices révèlent une prédominance des voies terrestres sur les voies aériennes. Par l'avion,

les stupéfiants sont dissimulés dans des bagages de passagers. Par la route, ils sont cachés dans des conteneurs de marchandises en double fond, des véhicules utilitaires de transport de marchandises ou de tourisme, des motocyclettes et des bicyclettes. Chaque engin à deux roues peut transporter 200 à 400 kg.

FINANCEMENT DU TERRORISME

L'ONUDD décrit la région sahélienne comme étant une route de commerce et de migration où « le manque d'autorité étatique, la faiblesse des systèmes judiciaires, l'effondrement de l'économie pastorale traditionnelle, la corruption et la présence d'armes à feu ont créé un environnement propice idéal pour le trafic illicite, le crime organisé, le terrorisme, la corruption et le blanchiment d'argent ».

Le trafic de drogue finance le terrorisme. Plusieurs rapports de l'ONUDD ont établi un lien étroit entre la drogue et le terrorisme dans la bande sahélo sahélienne dont une partie touche le Burkina Faso. Il ressort en effet de ces documents que le terrorisme s'adosse non seulement en grande partie à la toxicomanie mais aussi qu'il est constamment financé à travers le commerce illicite de la drogue.

Le phénomène constitue avec les fraudes fiscales et les droits d'accises, le détournement de fonds publics, le change et l'enrichissement illicites, le trafic de l'or et des espèces fauniques les principales sources de revenus de la criminalité, souligne la note technique relative à l'application par le Burkina Faso des recommandations de la 27^e réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, tenue du 18 au 22 septembre 2017 à Hurgada en Égypte.

L'ONUDD cite le Mali dans son rapport 2013 parmi les principaux pays de transit de la cocaïne en Afrique de l'Ouest associant plusieurs activités connexes qui perturbent dangereusement la stabilité des institutions. La drogue qui transite par le Nord de ce pays est source d'incidents criminels, avec morts d'hommes. Le narcotraffic finance plusieurs groupes armés dans cette zone et leur permet d'acquérir des armes et des véhicules, souligne International Crisis Group dans son rapport numéro 267 du 13 décembre 2018.

Alors que le trafic de drogue s'intensifie au Burkina Faso, au Mali et au Niger, les capaci-

tés des gouvernements nationaux à surveiller leurs frontières et à lutter contre le phénomène sont toujours faibles.

DES PERSONNALITÉS IMPLIQUÉES

Le trafic de drogue impliquerait des commerçants véreux, des personnalités politiques et militaires. Si ce phénomène est le fait de jeunes au chômage, ceux-ci ne seraient qu'au bas de l'échelle, analysent plusieurs observateurs.

Au Burkina Faso, les trafiquants se font ravitailler par des passeurs à partir d'entrepôts situés au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Ghana ou au Togo. Cependant, le mystère sur les barons de la drogue burkinabè reste entier. Ils sont inconnus jusqu'à ce jour. Les contrebandiers transportant la marchandise des entrepôts clandestins vers les sites de distribution, surpris par les agents des douanes abandonnent leurs charges et prennent la clé des champs. Il s'agit donc de fugitifs inconnus, ce qui ne permet pas de remonter jusqu'aux vrais trafiquants, explique la Direction générale de la douane burkinabè.

Un rapport des experts de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) rendu public le 14 août 2021 révèle que le trafic se fait avec la complicité de certains hauts gradés de l'armée malienne. Il ressort de ce rapport que l'ex-directeur des Services secrets, le Général Moussa Diawara, et son adjoint, le Colonel Ibrahim Sanogo, protègent des trafiquants de drogue. En contrepartie, de l'argent leur est versé mensuellement par Mohamed Ould Mataly. Originaire de Gao, Ould Mataly est un ancien député de l'ex-parti au pouvoir et une personnalité influente dans le nord du Mali. Il est sous le coup de sanctions onusiennes depuis 2019 pour ses liens supposés avec la criminalité organisée dans cette partie du Mali. Liens qu'il a toujours démentis.

Traditionnellement, les tribus arabes, notamment Lamhar du Tilemsi (région de Gao) et Berabiche (principalement à Tombouctou et Taoudénit) détenaient un quasi-monopole sur le trafic de drogue, note le rapport du 13 décembre 2018 d'International Crisis Group.

Pour se développer, le trafic de drogue profite d'un État indifférent, complice, tolérant ou incapable d'y mettre un terme. Il peut aussi partir d'une absence totale de l'État et du

désordre que cela génère.

Le niveau de pénétration de la drogue au Burkina Faso, au Mali et au Niger révèle l'amer constat de l'insuffisance voire de l'inefficacité des moyens de lutte contre le trafic. Tant nationaux que régionaux.

L'opération Benkadi contre la criminalité transfrontalière, une coopération entre la Côte d'Ivoire, le Mali et le Burkina Faso, mise en place par l'ONUDD, sonne comme une alternative conjoncturelle aux défaillances nationales et même communautaires. Lancée entre avril et septembre 2020 pour renforcer la coopération et la coordination transfrontalière en matière de trafic illicite de drogues, elle a permis la saisie de 17 kilogrammes de cannabis, plus d'un kilogramme d'amphétamines, et 6,5 tonnes de médicaments frauduleux.

Le Programme de communication aéroportuaire (AIRCOP), financé par l'Union Européenne, le Japon et la Norvège, met en commun les efforts de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), d'Interpol et de l'ONUDD. Dans ce cadre, l'ONUDD soutient les agents de la Cellule aéroportuaire anti-traffic (CAAT), une unité spécialisée du contrôle frontalier, mise en place dans les aéroports internationaux du Burkina Faso, du Mali et du Niger.

L'ONUDD apporte aussi son soutien aux gouvernements nationaux pour le renforcement des capacités des agents d'application de la loi pour la lutte contre le trafic de drogue. Son Programme Sahel organise des formations sur les techniques d'investigation et d'identification des drogues, en direction des unités spécialisées chargées de combattre le phénomène. L'ONUDD les appuie dans le contrôle des frontières terrestres, aériennes et maritimes, les techniques d'enquête et d'identification des drogues, ainsi que le partage de renseignement opérationnel.

L'un dans l'autre, le trafic de drogue s'intensifie et constitue une opportunité de financements au profit de la criminalité et une menace pour la sécurité des États.

Enquête réalisée par Gaston Bonheur SAWADOGO (Burkina Faso), Abdoul Momini BOKOUM (Mali) et Ramdane GIDIGORO (Niger), avec l'appui de la Cellule Norbert Zongo pour le journalisme d'investigation en Afrique de l'Ouest (CENOZO)

■ Ibrahim SANOGO

Goumour Bidika : Les dessous de la chute d'un baron du narcotrafic

Agadez. Quartier Sabon Gari. 4 mars 2021. Il est 15 heures. Autour du domicile du riche commerçant Goumour Itouwa Bidika, un grand et luxueux bâtiment, un bien étrange mouvement des éléments de forces de sécurité est en cours. Le baron nigérien de la drogue vient de tomber.



Soudain, un véhicule flambant neuf, vitres teintées à l'arrière, arrive en trombe et s'arrête devant le domicile de Goumour Bidika. Après quelques coups nerveux de klaxon, le portillon s'ouvre sur une personne venue s'enquérir du motif de la visite. Aussitôt, un homme bien habillé sort de la voiture et commence à gronder le gardien. « Le Boss est malade et vous nous le cachez. Ce n'est pas normal ! Ouvrez-nous vite le portail ! On est venu voir s'il va bien ! ». Le gardien, un peu confus, bégaie ceci « Le boss se repose mais il y a du mieux ! ». « Ouvrez vite le portail, des gens peuvent nous voir ! », réplique le visiteur. Le gardien s'exécute et le 4x4 s'engouffre dans la maison.

A peine immobilisé dans la cour, des agents de force de sécurité, cachés par les vitres teintées, sortent de la voiture avec empressement, armes à la main intimant que personne ne bouge. Ayant déjà su, par recoupements, que le puissant narcotrafiquant Goumour Bidika se

trouvait dans sa maison, les éléments des forces de sécurité, n'eurent aucune peine à le prendre dans sa chambre.

Tous les renseignements avaient confirmé la présence de Goumour à Agadez, puisqu'il a même été soigné dans la matinée dans une clinique de la place. Aussitôt interpellé, il est emmené dans les locaux du service antidrogue d'Agadez en attendant les instructions de Niamey. Il lui est notifié que son interpellation fait suite à l'affaire des 17 tonnes de résine de cannabis interceptées le mardi 2 mars 2021 à Niamey.

Au cours de sa garde à vue dans les locaux de la police d'Agadez qui a duré plusieurs heures, les proches de Goumour Bidika ont fait des pieds et des mains pour obtenir sa libération mais rien n'y fit. « Des grands politiciens ont tenté en vain de le faire libérer ! On nous a dit que c'est Interpol et les Américains qui le cherchent pour trafic de drogue et complicité avec les terroristes lors de l'embuscade de

Tongo Tongo, le 4 octobre 2017 », a confié un proche parent du baron de la drogue. Mais ce qu'ignorait ce proche, c'est que les enquêteurs ont clairement identifié l'implication de Goumour dans le trafic des 17 tonnes de résine de cannabis d'une valeur de 20 milliards de FCFA. Cette drogue a quitté Beyrouth (Liban) dans un container transporté par une société indienne jusqu'au port autonome de Lomé où elle a été chargée dans un camion d'immatriculation béninoise à destination de Niamey.

Réclamé par Niamey dans le cadre de l'enquête, Goumour Bidika est conduit à Tahoua avant de continuer sur Niamey pour rejoindre treize autres présumés arrêtés dans le cadre de la même affaire. Gardés dans les locaux de la Cellule anti-drogue de Niamey, tous les présumés impliqués dans l'affaire des 17 tonnes sont déferés et mis sous mandat dépôt à la prison de haute sécurité de Koutoukalé. Depuis l'emprisonnement de Goumour Bidika, plusieurs réseaux s'activent aux côtés de son conseil d'avocats pour, à défaut de le libérer de prison, lui trouver un transfèrement de la prison de Koutoukalé à celle de Niamey. Ce qui fut fait. La CENOZO a appris de source digne foi que Goumour bénéficiera bientôt d'une évacuation sanitaire pour cause de diabète avérée. « Une évacuation qui n'est ni plus ni moins qu'une exfiltration de prison pour une luxueuse clinique du Maroc », pense notre source.

Qui est Goumour Atouwa Bidika ?

Goumour Bidika est un sexagénaire touareg originaire du département d'Iferouane dans la région d'Agadez. Il est connu pour être un guide courageux qui a toujours retrouvé son chemin dans les dédales du désert et des montagnes de son Talak natal. Très tôt, précisément au début de la rébellion touarègue des années 90, il s'initie au transport clandestin entre l'Algérie et le Niger. Toujours à la faveur de la rébellion, il a commencé à guider des trafiquants de cigarettes Marlboro sous la maestria de feu Cherif Ould Abidine. Ce dernier va définitivement le coopter et en faire un allié de premier plan.

Outre le trafic de cigarettes, Goumour et Cherif Abidine deviennent les interfaces du trafic de la résine de cannabis ou « Kif marocain » dans les années 2000. Leur travail consistait à faire passer la marchandise tout au long de la partie

nigérienne moyennant des retombées financières. En février 2007, une nouvelle rébellion touarègue dite du Mouvement national pour la Justice (MNJ) reprend. Goumour Bidika est alors arrêté pour trafic de drogue et jeté en prison. Son mentor, avec la complicité des autorités régionales d'Agadez de l'époque, le feront libérer. On le présente à la télé publique comme étant un chef combattant du MNJ qui a rompu les rangs de la rébellion et revenu remettre les armes aux autorités. Feu Cherif Abidine fera en sorte que Goumour soit même reçu le 11 novembre 2007 par le président de la république d'alors le défunt Mamadou Tandja. Et depuis cette idylle avec le pouvoir du Niger, Goumour Bidika a continué à être très proche des milieux politiques de Niamey qu'il gratifiait de cadeaux divers jusqu'à sa chute en mars dernier.

Ramdane GIDIGORO Confidences d'un ex-trafiquant de drogue nigérien

A.A. est un ancien trafiquant de drogue, reconverti depuis un an au transport inter-urbain (Arlit-Agadez). Il est âgé d'une cinquantaine d'années. Marié et père d'une famille modeste, cet homme, ancien maquisard lors des deux rébellions touarègues ayant eu cours au Niger en 1990 et en 2007, a opté pour le business des trafics d'armes et de drogue dans le Sahara en lieu et place des promesses de l'Etat du Niger d'une intégration dans les effectifs des forces de sécurité.

A.A. a accepté de nous révéler un pan de ce trafic de drogue qu'il a exercé depuis plus d'une dizaine d'années. Un trafic fort rentable mais extrêmement dangereux. « Je ne connais aucun travail que conduire des véhicules dans les méandres du désert ! C'est mon boulot depuis ma tendre jeunesse ! J'avais moins de vingt ans quand la première rébellion s'était déclenchée ! Mon rôle était de ravitailler mes frères en vivres qu'on achetait en Algérie et introduisait en fraude au Niger. Pour cela, il nous fallait échapper aux contrôles des militaires algériens et nigériens. J'ai toujours été fraudeur dans ma vie et j'ai gagné beaucoup d'argent surtout avec le transport du kif marocain qu'on nous confiait de la frontière malienne à acheminer en territoire libyen, tunisien ou même des fois soudanais ou égyptien », confie-t-il.

Quid de la source de la drogue : « Nos patrons basés au Mali reçoivent la marchandise de la Mauritanie. J'ai appris qu'elle provient du Maroc et plus précisément du Sahara occidental, une zone dénommée Akamkam. Une fois que la marchandise arrive à notre portée, c'est-à-dire à la frontière nigéro-malienne, elle est stockée dans des villages ou plutôt des campements de nomades touaregs ou arabes. En réalité, ces habitats ne sont que des banals dépôts mais hyper sécurisés. Nous chargeons la marchandise sur instructions des correspondants de nos patrons et roulons sans problème en suivant l'itinéraire qu'ils nous ont tracé. Notre convoi, quand il quittait la région de Tahoua en chevauchant les communes d'Abalak et Ingall, longeait la falaise de Tiguidit afin de contourner la ville d'Agadez et nous avons comme point de jonction le site dit Ofaghado, situé à 230 km à l'est d'Agadez. C'est à ce niveau que nous remettons la marchandise à des Toubous, de la tribu de Zaghawa. Ces derniers, fins connaisseurs du désert, passent par l'Est de la ville garnison de Dirkou. Ils sont capables de livrer la marchandise jusqu'à la frontière soudano-égyptienne ou carrément via la Libye par le prolongement de la ville de Toubrouk. Des Égyptiens, bien aguerris, seront mis à profit pour convoier la marchandise jusqu'au Sinaï (Égypte) d'où elle partait par certainement d'autres canaux, en Israël ».

« Lorsqu'il y a des informations sur le mouvement des forces de sécurité sur l'axe Ofaghado, le point de jonction pour livrer la marchandise aux Toubous est Emiloulou, situé à 780 km à l'Est d'Agadez. Ce point aussi est contrôlé par les Zaghawas. Ils étendent leur influence jusqu'au point dit « Passe de Salvador », lequel surplombe Emiloulou », ajoute A.A.

« Nous n'avons pas peur de mauvaises rencontres du côté des autorités. Les intermédiaires sont bourrés de sous et ils utilisent cet argent pour acheter le silence ou des informations précises sur les mouvements des forces de sécurité », révèle-t-il. A.A. a finalement raccroché dans ce business.

Ramdane GIDIGORO Quand la filière du trafic d'armes fait le lit à celui de la drogue...

Le trafic des armes et des munitions prend sa source dans la ville malienne de Kidal en pas-

sant par l'ouest du Niger pour ravitailler les combattants de Boko Haram et les kidnappeurs rançonneurs. Pour comprendre ce nouveau type de trafic et les routes qu'il emprunte, la CENOZO a eu accès à la déposition d'Aboubacar Mohamed dit « Malam Bouzou », un homme d'une quarantaine d'années qui fournissait des armes aux terroristes de Boko Haram et aux kidnappeurs. Habitant de l'État fédéral de Nijjar (Nigeria), Aboubacar Mohamed a été pris par la police nigériane dans le cadre d'une enquête sur le trafic transfrontalier impliquant le Mali, le Niger et le Nigeria. Dans ses aveux ci-dessous in extenso, il nomme toutes les routes empruntées et les personnes-clés qui lui permettent de fournir des armes lourdes et des munitions aux combattants de Boko Haram.

« Je quitte Nijjar State pour aller jusqu'à Kidal (Mali, ndlr) pour chercher des armes de tous calibres. Pour passer inaperçu, je traverse les villages du Niger tels que Arougoungou, Koré, Dogon Douchi, Bagaji, Kiriyya, Makaina, et Sanam qui se trouvent à la frontière avec le Mali. De là, j'emprunte un moyen de transport pour aller jusqu'à Ménaka au Mali. C'est là que commence ce qu'ils appellent Azawad et où j'ai des solides amitiés comme le nommé Tarwalley et son complice touareg qui me vendent des armes de type AK47 au prix unitaire de 500 000 Naira ; une 12.7 mm à 3 millions de Naira ; des lance-roquettes à 2 voire 3 millions. Une fois que je suis en possession de ces armes et munitions, je reprends mon voyage en sens contraire mais cette fois-ci, je passe par Dosso pour rentrer en territoire béninois par le village de Cheguna. Quand j'arrive à faire passer ces armes jusqu'au Nigeria, je les revends à des clients comme Dogo Billé, Yellow, Kawadji, Kadri et Oumar. Ces armes servent à mener des attaques sur les villages où les positions militaires mais aussi à orchestrer des kidnappings de personnes. J'exerce ce trafic d'armes, de munitions et de stupéfiants depuis dix ans. Je reconnais aussi que je dispense des séances de formation aux combattants pour maîtriser l'utilisation de ces armes. C'est entre le Bénin et le Nigeria que j'ai été arrêté ». Ces aveux témoignent si besoin est, des ramifications multiples de la contrebande d'armes, de munitions et de la drogue dans le Sahel.

Ramdane GIDIGORO

STUDIO D'ENREGISTREMENT - PRODUCTION D'ARTISTES
INGENIEURIE DE SON



CREATED LABEL
TEMPLE OF MUSIC

SEBENIKORO
+223 93 34 98 73





MALI-CÉDÉAO : Une situation embarrassante pour la Mauritanie ?

L'Algérie et la Mauritanie pourraient être des recours pour le Mali. Or pour Nouakchott, le défi sera de ne pas désavouer la CEDEAO en raison de ses intérêts.

Après que les dirigeants de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont imposé une série de nouvelles sanctions au Mali, une certaine pression gagne d'autres Etats voisins tels que la Mauritanie et l'Algérie.

Ces pays, respectivement à l'Ouest et au Nord, partagent des frontières avec le Mali et entretiennent avec Bamako de bonnes relations. Toutefois, il pourrait s'avérer difficile pour Alger et Nouakchott de prendre une position claire dans le bras de fer entre la CEDEAO et les autorités maliennes de la Transition.

DES INTÉRÊTS STRATÉGIQUES EN JEU

La Mauritanie et l'Algérie sont deux voisins du Mali dont la démarche devrait influencer, dans un sens ou dans l'autre, l'impact des sanctions imposées par la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

La Mauritanie accueille, depuis l'éclatement de la crise politico-sécuritaire au Mali, des

milliers de réfugiés. L'Algérie a facilité la signature de l'Accord de paix et de réconciliation inter-malien. Les deux Etats partagent en outre de longues frontières avec le Mali.

Or, la Mauritanie qui a rompu avec la CEDEAO en 2000 a tout fait durant les dernières années pour retrouver un statut d'observateur. En 2017, Nouakchott a signé avec la CEDEAO un accord sur la libre circulation des personnes et des biens.

Ce qui fait dire à l'expert mauritanien Zakaria Ould Amar que les autorités de son pays auront du mal à s'afficher d'un côté ou de l'autre. "Vous savez que le port de Nouakchott est utilisé par les Maliens pour une partie de leur approvisionnement. Mais en tout cas cela va être une décision difficile à prendre. Peut-être que la Mauritanie aura aussi un rôle à jouer, eu égard à ses relations avec le Mali et dans le cadre de sa position au sein du G5-Sahel. Peut-être une relation de médiation avec les autorités maliennes pour essayer de trouver une solution à ce problème. Evidemment aussi, une transition de cinq ans semble im-

possible pour les acteurs internationaux", estime Zakaria Ould Amar.

VERS UNE REDISTRIBUTION DES CARTES ?

Le fret malien provient en grande majorité du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, rappelle pour sa part Hama Ag Mahmoud, ancien ministre touareg du Mali qui vit en Mauritanie. Avec les sanctions, il y aura un redéploiement vers la Guinée et la Mauritanie estime-t-il, en ajoutant que l'Algérie ne voudra pas marchander son soutien pour le Mali.

Dans une allocution à la télévision ce lundi (10.01.2022), le Colonel Assimi Goïta a appelé ses compatriotes au calme et à la "résilience", assurant que des dispositions étaient prises pour permettre l'approvisionnement du Mali. "Ces pays traditionnellement ne sont pas dans ces jeux là. Et je pense qu'ils ont toujours encouragé les relations avec les pays voisins. L'Algérie, la Mauritanie et même le Maroc, je ne crois pas que ces pays vont rentrer dans cette logique de sanctions", espère l'ancien ministre malien Hama Ag Mahmoud.

Le Maroc, cinquième puissance économique africaine, a aussi rejoint la CEDEAO en tant que membre observateur. Rabat entretient par ailleurs des relations étroites avec Bamako. Certains imams maliens sont formés dans le royaume chérifien, ce qui laisse entrevoir une autre possibilité de médiation.

Source : DW.com

Bras de fer Mali et CEDEAO : « Vainqueur ou vaincu, tout le monde sentira » !



Si Maliens savaient, si CEDEAO pouvait ! Ainsi peut se résumer, pour en emprunter à l'adage, le bras-de-fer entre la junte au pouvoir au Mali et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) depuis le coup d'Etat du 18 août 2020 qui a déposé l'ancien chef de l'Etat Ibrahim Boubacar Keïta et provoqué la confiscation, par les militaires de Kati, de la révolution populaire des Maliens. Les hommes en kaki, pour échapper aux sanctions appliquées aux putschistes avaient, alors, accepté officiellement une transition de 6 mois devant déboucher sur des élections en février 2022, et à la clé, la restitution du pouvoir aux civils. Sauf que le Colonel Assimi Goïta avait son calendrier personnel qu'il entendait dérouler jusqu'au bout. D'où son deuxième coup d'Etat, en mai 2021, contre la Transition, pour demeurer seul maître à bord. Depuis lors, tout est allé selon la volonté du colonel putschiste qui a trouvé l'astuce de mettre à profit la querelle entre la Russie et le reste de l'Occident pour accomplir son dessein caché. Le Mali est ainsi devenu une arène pour les gladiateurs occidentaux qui y combattent, par junte interposée!

Le sentiment anti-français s'étant également présenté à lui sur un plateau d'or, Assimi Goïta s'en est servi comme atout de taille pour mettre dans sa poche, un peuple malien qui, malgré la présence de la France sur le terrain de la lutte contre le terrorisme, n'a pas arrêté de

pleurer au quotidien ses nombreux morts d'attaques armées. Le redimensionnement de la force française Barkhane sera le prétexte de plus pour renforcer la « guerre » contre la présence de la France en terre malienne, alibi dont useront, et abuseront, Assimi Goïta et son gouvernement de la transition, pour continuer à jeter en pâture une France qui a le malheur de porter le péché originel d'ancienne puissance colonisatrice. Fort donc de cette légitimité populaire apparente, mais limitée à une partie du peuple qui fait plus de bruit que la majorité silencieuse, le patron de la Transition fait feu de tout bois, encouragé par son partenariat avec la Russie, plus précisément avec Wagner, la société privée russe de sécurité. Ce qui se joue au Mali, n'est rien d'autre que l'aspiration d'une junte militaire à s'éterniser au pouvoir contre la volonté d'une CEDEAO dont les dirigeants ne veulent plus entendre parler des putschs militaires. Certains de ceux qui nous dirigent sont de bonne foi, parce qu'un pays confronté ad vitam aeternam aux humeurs de la soldatesque, comme le Mali, n'aura jamais l'opportunité de s'assurer un développement durable et inclusif. Par contre, d'autres gouvernants, ceux qui sont à l'origine de la sortie des militaires de leur caserne pour arbitrer le jeu politique et mettre fin aux régimes de fer, ne pensent qu'à sauver leurs fauteuils menacés. Il importe donc que la CEDEAO, pour sa survie et sa crédibilité œuvre à devenir une véritable CEDEAO des peuples

et non un instrument de défense des intérêts des chefs de l'Etat, membres de ce « syndicat ». Et pour cela, il ne faut pas attendre les coups d'Etat pour prendre des sanctions qui, in fine, n'asphyxient que les peuples. Les coups d'Etat militaires sont, pour la plupart, les fruits des viols de la Constitution.

Les plus longues guerres finissant presque toutes autour de la table de négociation, pourquoi, pour le bonheur du peuple malien et même des populations de la sous-région, CEDEAO et Mali n'essaient-ils pas de trouver une solution qui ramènerait la durée de la transition, à des proportions vraiment raisonnables, des jurisprudences ayant existé en la matière sur le continent? A moins que cette proposition inacceptable et illogique de 5 ans de transition ne soit que subterfuge pour une junte malienne en quête de longévité au pouvoir. En tout cas, les passagers au départ ou à destination du Mali, par les compagnies aériennes de la sous-région et de Air France, tout comme les voyageurs par voie terrestre, subissent déjà les conséquences, ou plus exactement inconséquences, de la fermeture des frontières décidée par la CEDEAO et le Mali. Comme quoi, « vainqueur ou vaincu, tout le monde sentira », comme le disait un ancien footballeur, défenseur rugueux de son équipe à l'époque!

Source :WakatSéra

Pour contrer les mesures de la CEDEAO : Les opérateurs économiques du Mali s'engagent



Hier mardi, s'est tenue une rencontre entre des membres du gouvernement et les opérateurs économiques, avec pour objectif de voir ensemble comment assurer un approvisionnement correct du pays et la stabilité des prix sur le marché. Le ministre de l'Économie et des Finances et ses collègues en charge du Commerce et des Transports se sont en effet entretenus, ce mardi 11 janvier 2020, avec les représentants des opérateurs économiques maliens au Ministère de l'Économie et des Finances.

Cette rencontre de haute importance, nous rapporte-t-on, a servi de cadre d'échanges sur les dispositions à prendre, de part et d'autre, pour assurer un approvisionnement normal du Mali en produits tout en veillant sur la stabilité des prix, afin que les populations maliennes ne ressentent pas les effets des sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA. Les ministres ont ainsi exprimé la nécessité d'union et de solidarité d'actions de l'ensemble des Maliens et des Maliennes pour la riposte face au blocus décidé contre notre pays.

Ils ont aussi pris l'engagement ferme, aux noms des plus hautes autorités, de mettre tout en œuvre pour permettre aux opérateurs de poursuivre tranquillement leurs activités. Les opérateurs économiques ont pour leur part ex-

primé leur engagement tout aussi ferme à jouer leurs partitions pour soutenir les autorités de la Transition. Ils ont cependant sollicité auprès de l'Etat des facilités leur permettant d'utiliser les voies alternatives pour l'approvisionnement du pays. Ils ont également demandé l'ouverture de couloirs permettant d'importer leurs produits déjà stockés dans les entrepôts des ports des pays de la CEDEAO.

Des échanges sont déjà en cours avec les pays amis, notamment la Guinée-Conakry, l'Algérie et la Mauritanie pour les facilités d'accès à leurs ports pour ravitailler le marché malien, ont expliqué les ministres. Une mission gouvernementale serait déjà en cours de préparation dans ce sens dans ces différents pays. Les aspects liés à la stabilité des prix sur les marchés ont été également évoqués.

L'assurance a été donnée par les ministres afin qu'une flambée de prix ne puisse survenir. Les ministres ont en outre décidé de maintenir ce cadre d'échanges permanent avec les opérateurs économiques afin de gérer les contingences et ont affirmé que toutes leurs disponibilités pour les accompagner. Les opérateurs économiques ont rassuré les populations sur l'approvisionnement correct du pays et sur la stabilité des prix sur le marché. Ils

ont enfin rassuré le gouvernement de Transition de leur soutien.

Plusieurs opérateurs économiques de renom, nous rapporte-t-on, étaient présents à cette réunion dont M. Mandiou SIMPARA et M. Modibo KEITA du Groupe GDCM, ainsi que Mamadou Baba SYLLA de la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Mali, M. Youssef TRAORE du Conseil Malien des Transporteurs Routiers, les représentants du Conseil Malien des Chargeurs (CMC), du Groupements des Produits Pétroliers, des Meuniers. Les cadres des différents départements ministériels dont les directeurs généraux de la Douanes, des Impôts, de l'Office National des Produits Pétroliers (ONAP) et celui du Commerce et de la Concurrence ont également pris part à la rencontre. Une rencontre qui précède celle qui a eu lieu entre le ministre de l'Économie et des Finances et l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers (APBEF), le lundi 10 janvier 2022. Les échanges avaient porté sur les mesures à prendre pour que les clients des banques ne soient pas affectés par les sanctions.

■ Yama DIALLO

ONU, sanctions de la CEDEAO et le Mali : La France charge, la Russie décharge !

A lors que la France a apporté lundi à l'ONU son soutien aux sanctions décidées contre le Mali ce week-end par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Russie réclame, elle, de son côté, de la compréhension à l'égard des autorités maliennes. De bonne guerre alors entre ces deux poids lourds qui profitent, à n'en pas douter, au Mali, pays engagé dans la voie de son affranchissement du joug de la domination française qui n'aura contribué qu'à l'affaiblir pour ensuite le plonger dans une sale guerre depuis bientôt dix ans !

Evoquant les sanctions décidées contre la junte militaire malienne (fermeture de frontières, mesures économiques...), l'ambassadeur français à l'ONU, Nicolas de Rivièrè, a souligné "le plein soutien (de la France) aux efforts de la CEDEAO". Les autorités maliennes, "une fois encore", n'ont "pas respecté les exigences de la CEDEAO et leurs propres engagements" à l'égard d'un retour rapide à un processus démocratique au Mali, a-t-il précisé.

Au nom des Etats-Unis, l'ambassadeur Richard Mills s'est borné à indiquer que son pays avait "pris note" des décisions de la CEDEAO, "en cours d'examen" à Washington. "Nous sommes profondément préoccupés par l'absence de progrès au Mali" et "exhortons les autorités de transition maliennes à revenir à la démocratie en temps opportun", a-t-il ajouté. C'est dire que la France n'a pas encore la caution des Etats-Unis pour ce qui concerne les sanctions infligées au Mali par la CEDEAO. Idem pour la Russie qui reste, dans le complot international ourdi contre le Mali par la France, le principal allié sûr de notre pays. "Faisons preuve du respect nécessaire pour nos collègues maliens. Appuyons leurs efforts compréhensibles visant à rétablir l'ordre dans leur pays et les partenaires les plus adéquats pour cela", a déclaré pour sa part l'ambassadeur russe adjoint à l'ONU, Dmitry Polyanskiy, lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.

"Bien sûr, nous voudrions que les délais pour



les élections ne soient pas reportés. Mais nous comprenons les difficultés auxquelles se heurtent les autorités maliennes pour la préparation des élections. Sans retour de l'autorité de l'Etat dans plusieurs régions du pays, on ne pourra pas considérer comme fiables les résultats de scrutins", a averti le diplomate russe.

Avis partagé par l'émissaire de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mahamat Saleh Annadif qui, même après avoir "félicité la CEDEAO pour son engagement actif au sujet des crises au Mali et en Guinée", reste convaincu que "la résurgence des coups d'Etat, notamment en Afrique de l'Ouest, sont souvent la conséquence de pratiques politiques en total décalage des aspirations des populations". Une vérité crue que les chefs d'Etat, illégitimes pour la plupart, de la CEDEAO se refusent d'admettre !

Il faut rappeler aussi par ailleurs le blocage, depuis l'été dernier, par la Russie du renouvellement de plusieurs groupes d'experts de l'ONU chargés de contrôler des embargos dans des pays africains, jugés trop pro-occidentaux par Moscou. Le groupe pour la Centrafrique reste bloqué, celui pour le Soudan du Sud est en voie d'être réglé... Et fin 2021, des accords entre les membres du Conseil de sécurité de l'ONU étaient intervenus sur la composition des groupes chargés de la République démocratique du Congo et du Mali, selon d'autres diplomates.

Arguant « du manque de diversité géographique » au sein des groupes en question, la Russie avait bloqué longtemps leur renouvel-

lement et donc leur travail d'enquête. L'affectation d'experts est interrompue depuis le 31 août pour la Centrafrique et depuis le 1er juillet pour le Soudan du Sud. Elle l'était depuis le 1er août pour la RD-Congo et depuis fin septembre pour le Mali. Ces groupes, composés d'une petite dizaine d'experts pour chacun d'eux, sont chargés par le Conseil de sécurité de contrôler l'application des embargos sur les armes et des sanctions économiques imposées dans nombre de pays en situation de crise ou de conflit.

Leur travail est essentiel dans la surveillance par la communauté internationale de l'évolution de ces Etats. Leurs rapports substantiels sont réguliers et s'apparentent souvent à des romans d'espionnage, au vu des faits rapportés et des photos et documents publiés. Le blocage russe qu'on qualifie de « tentatives accentuées de Moscou d'accroître son influence en Afrique, dans des pays souvent francophones et considérés comme des pré-carrés de la France », vise plutôt à équilibrer les rapports de force face à un noyautage des groupes par les Occidentaux.

De tout ce qu'il précède, le Mali n'est pas seul dans l'injustice dont il est aujourd'hui victime des chefs d'Etat de la CEDEAO. Il peut compter sur la Russie de Poutine, et aussi de la Chine. En attendant, les autorités de la Transition appellent les Maliens au calme et à la sérénité, et rassurent que des dispositions sont prises pour les aider à passer ce cap, certes difficile, mais nécessaire pour la renaissance du Mali !

■ Yama DIALLO

Mali – CEDEAO – UEMOA : Des sanctions à la conspiration contre un état membre



Nana Addo Dankwa Akufo Addo dans le désarroi. Le 4^{ème} sommet extraordinaire de l'autorité de Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO sur la situation du Mali s'est tenu le 09 janvier 2022 à Accra (République du Ghana) sous la présidence de son Excellence Nana Addo Dankwa Akufo Addo, Président de la République du Ghana. Le président est connu pour son franc-parler ; d'ailleurs, son discours mémorable lors de la troisième Conférence du Partenariat Mondial pour l'Éducation (GPE) tenue en février 2018 à l'adresse de son homologue français, son Excellence Emmanuel Macron en lui réitérant que les Africains sont mûrs pour poser les problèmes qui sont les leurs. Entre temps, le Président ghanéen aurait succombé au charme de différents financements qui lui seraient accordés par la France, notamment en 2019. Le président ghanéen aurait reçu de larges appuis financiers de Paris pour soutenir certains secteurs de son économie (équipements mécaniques, électroniques et informatiques). Le

président a aussi en partage, avec le président ivoirien, de nombreux projets de ressources dans leurs zones maritimes. Il aurait aussi bénéficié du sponsor financier de son voisin ivoirien pour les élections ; ce qui lui aurait facilité à convaincre le bloc anglophone à suivre la voie donnée par la France et la Côte d'Ivoire. Et quelle lecture l'Algérie se fait de la situation malienne ?

Algérie, un pays frère du Mali à géométrie variable. Le manque de clarté et de précision sur la fin de la transition pourrait être interprété doublement du côté d'Alger. Les Assises Nationales de la Refondation (ANR), en demandant la relecture voire le rejet de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger (2015), cela pourrait poser un problème d'acceptation du processus par l'Algérie. Telle qu'elle se lit, le retrait de la France du Nord du Mali n'était que la première (01) demande de la stratégie qu'Alger a à mettre en place. Cette demande est identique à celle du chef terroriste malien Iyad Ag Ghali.

Le deuxième (02) point de la stratégie est la stabilisation sur le plan sécuritaire, quitte à créer une forme d'équilibre armée entre acteurs du septentrion et le gouvernement malien. Le troisième (03) point, et le plus important, est la mise en œuvre de l'Accord, qu'Alger pense vraiment être la solution pour le Mali. En son sens, l'accord permettrait la prise en compte de la voix de tous les Maliens, y compris ceux qui ont des revendications de nature religieuse, et assurerait une pacification durable des régions dites Nord du Mali, tout en permettant l'exploitation des ressources convoitées et la mise en sourdine du pays. De cette ambivalence algérienne à la problématique de venue des acteurs privés de sécurité. Épineuse question russe ou le groupe Wagner La Russie pourrait intervenir et poser un nouveau cadre de partenariat, mais ne peut le faire que dans un contexte de non-précarité politique. En regardant le cas centrafricain de près, la coopération russe et l'influence qu'elle pourrait produire ne saurait s'accommoder

d'un cadre où les institutions en place feront l'objet d'attaques multiples de l'intérieur comme de l'extérieur. La culture de la force et de la puissance de l'autorité est fondamentale à sa stratégie. Dans le nouveau contexte de mercantilisme dénudé totalement d'idéologie, son assistance militaire sera accompagnée de projets économiques pouvant être bénéfiques. L'implantation de ces derniers ne se fera réellement que si un niveau de confort et d'assurance institutionnelle est en place. Que cherchent la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ?

Le but immédiatement recherché par ces deux institutions reste la mise à genoux rapide du gouvernement malien. Elles pensent y arriver au bout de deux semaines tout au plus. Certaines langues disent que, dans le cadre de la préparation de la riposte, les ministères des finances ont estimé que le Mali pourrait tenir seulement deux semaines sous sanctions. Ceux de l'extérieur estiment que si les sanctions sont bien appliquées, une semaine suf-

firait pour qu'on assiste à une grogne sociale qui pourrait déboucher à un coup d'État militaire. A l'analyse ni les sanctions ni leurs conséquences (Coup d'État) ne sauraient constituer une sortie de la crise dans la mesure où le Mali accepterait difficilement, à la sortie de bras de fer avec ces deux organisations régionales, qu'une tierce personne finance ses élections. Or, les sanctions remettent aux calendes grecques toute possibilité de tenir des élections, les ressources étant mobilisées pour le fonctionnement de l'État. Aussi, un nouveau Coup d'État ne ferait que rallonger la période de la transition car personne ne peut anticiper les effets destructeurs internes d'une telle action. Toute désorganisation supplémentaire du Mali ouvrirait les portes à une éventuelle déstabilisation sur une plus longue durée du Mali et du Sahel. Comment les autorités maliennes pourraient-elles résister face à des telles sanctions? Effets ou la résilience du Mali face aux sanctions. De deux choses, l'une. Soit en appliquant effectivement les sanctions, le Mali capitule dans un mois ; soit ils savent que les

sanctions ne seront pas respectées. Donc, une pression psychologique sur les autorités de la transition. Les sanctions sont à double tranchant. Les pays à l'origine (au moins cinq(05) , voire six(06) parmi eux) vont sérieusement souffrir autant que le Mali. Si dans deux semaines la situation n'est pas réexaminée, le Mali n'aura d'autres choix que de tenter de sortir des deux organisations. Comme dans le dossier Wagner, il aura été poussé à faire un choix, même cornélien. Les autorités de la transition au Mali bénéficient d'un soutien très affiché d'une large partie de l'opinion publique. Elles ont la responsabilité de prendre des mesures pertinentes et efficaces face à ces sanctions illégales et injustes sans succomber au sensationnel et à un patriotisme amateur.

Dr Aly TOUNKARA, Maître de conférences à l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako et expert au Centre des Études Sécuritaires et Stratégiques au Sahel(CE3S)



Doumanzana : A quand la réouverture de la décharge ?

Fermée par arrêté n°0015/2011/ MCI/DB en date du 11 Avril 2011 par le maire de la commune I du district de Bamako de l'époque, Mme Konté Fatoumata Doumbia, pour des raisons de préservation de la paix et de la quiétude sociale, la question relative à la réouverture de la décharge de Doumanzana s'impose aujourd'hui comme une nécessité pour faire face à l'insalubrité en commune I du district de Bamako.



Avec 32 groupements d'intérêts économiques (GIE) actifs en commune I dans le cadre de l'assainissement, la présence de dépôts anarchiques à travers la commune jadis considérée comme une référence, un modèle à suivre en matière de propriété, il apparaît impérieux aujourd'hui de rouvrir la décharge de Djoumanzana, située sur l'Ilot HI (marché dans le plan d'urbanisation) qui couvre une superficie d'environ 10ha dont la moitié a été clôturée par le projet City Link (Projet Américain) dans les années 2000. Pour rappel, le site est une ancienne carrière qui a servi à la construction de la majeure partie des routes de Bamako dont la RN27 ex RN14 qui va du rond-point du CHU Gabriel

Touré au pont de Titibougou construite vers les années 1970. En 2000, le quartier de Banconi a bénéficié d'un projet de lutte contre les inondations suite au comblement des collecteurs par les déchets. C'est ainsi qu'une dizaine de GIE de Banconi ont été équipées en tracteurs pour acheminer les ordures hors du quartier. C'est ainsi que les autorités communales de l'époque par arrêté n°009 /CI /DG du 19 juin 2001 ont affecté ce lieu pour le dépôt des déchets collectés par les GIE qui est devenu par la suite une décharge communale communément appelée « Décharge de Doumanzana ». Les raisons de la fermeture temporaire de la décharge La partie de la décharge qui reçoit les ordures

est d'environ 4 à 5ha qui, pendant les périodes de grande chaleur consommait à cause de l'activité humaine et des braises de feu qui se retrouvent dans les cendres de cuisines transportés par les GIES de ramassages d'ordures ménagères. Toute chose qui provoquait des incendies et dégageaient de la fumée, du gaz et des odeurs qui rendaient la respiration difficile dans les familles riveraines de la décharge.

C'est en 2011, que les premières poches de feux ont été déclarées vers fin février début mars. Comme toutes les fois, chaque fois que les incendies sont déclarés, tous les acteurs que sont : la mairie de la commune I, la coordination des GIES, les sapeurs-pompiers et même d'autres usagers de la décharge c'est-à-dire les trieurs, les recycleurs composés en majeure partie des femmes et d'enfants démunis, s'activaient pour maîtriser les incendies. Mais, le problème est devenu récurrent et les riverains pour des raisons de santé et de sécurité ont décidé d'une même voix de s'insurger contre l'utilisation de ladite décharge.

Dans le souci donc de préserver la paix et la quiétude sociale, le maire de la commune I de l'époque Mme Konté Fatoumata Doumbia par arrêté n°0015/2011/ MCI/DB en date du 11 Avril 2011 a ordonné la fermeture provisoire de ladite décharge suite aux événements survenus sur le site de la décharge les 1er et 2 Avril 2011 suite à l'opposition des riverains du dépôt des ordures 2011 sur le site.

La fermeture de la décharge a provoqué la fermeture des entreprises notamment les GIE qui a occasionné des pertes d'emplois. A cela s'ajoute l'insalubrité généralisée dans la commune qui a entraîné la présence des dépôts anarchiques le long des collecteurs, entraînant les inondations récurrentes comme celle de 2013 avec à la clé des pertes en vie humaines et des dégâts matériels considérables.

A noter qu'à la date d'aujourd'hui, la commune I du district de Bamako ne dispose d'aucun dépôt de transit des ordures. Les autorités de la transition notamment le ministre en charge de l'environnement sont interpellées pour l'ouverture de la décharge qui reste le seul espoir des habitants pour la gestion de leurs déchets

Mohamed Kanouté
Source : L'Investigateur

Royaume-Uni : Nouveau scandale autour d'une fête à Downing Street en plein confinement

La presse britannique ne parle que de ça ce mardi 11 janvier : une fête a été organisée par les employés du Premier ministre au 10 Downing Street en mai 2020. Le pays était alors durement confiné. Ces révélations rajoutent une couche de pression sur les épaules de Boris Johnson.



Quarante personnes, dont le Premier ministre Boris Johnson et son épouse, auraient partagé un verre dans le jardin du 10 Downing Street. Ils étaient invités par le secrétaire général de la résidence à « profiter du beau temps après une difficile période ». C'était le 20 mai 2020. Le même jour, le ministre de la Culture rappelait aux Britanniques que les rassemblements en extérieur, c'était deux personnes maximum.

LES ACCUSATIONS S'ACCUMULENT

C'est au moins la quatrième fois que la presse accuse le Premier ministre ou ses employés d'avoir violé les restrictions sanitaires... Des accusations à chaque fois réfutées ou minimisées par Boris Johnson. Les familles de victimes du Covid-19 sont furieuses alors que certains n'ont même pas pu assister aux funérailles de leur proche à cette époque.

La presse britannique dénonce le « deux poids, deux mesures » du gouvernement. La numéro 2 de l'opposition, Angela Rayner, estime que le Premier ministre « devrait avoir honte de lui » et qu'il n'est plus légitime à son poste. Une enquête au sein de Downing Street est en cours. La police a indiqué ce mardi « être en contact avec le cabinet du Premier ministre ».

Source : RFI

Guinée Conakry : La classe politique invitée à une rencontre sur la transition en cours

Sous la pression des partis politiques guinéens, le gouvernement, à travers le Ministère de l'Administration du Territoire, également tutelle des partis politiques, a invité les acteurs à une rencontre pour parler de la transition en cours dans le pays. Une rencontre qui a duré plus de trois heures sous la présidence de Mory Condé, ministre de l'Administration Territoriale.



C'est une grande première. Le ministre de l'Administration du territoire et de la décentralisation, Mory Condé, a reçu l'essentiel de la classe politique pour des discussions liées à la transition en cours en Guinée.

Le ministre affichait sa satisfaction. « Aujourd'hui ils ont décidé de répondre à l'appel du ministre (de l'Administration du territoire et de la décentralisation) cela démontre quand même une certaine volonté de la classe politique d'accompagner la transition ».

Le Rassemblement du peuple de Guinée, l'ex-

parti au pouvoir était de la partie et son représentant, Saloum Cissé, se déclare également satisfait. « Moi je suis vraiment très satisfait de l'entretien et je vois que le ministre a l'esprit ouvert. Quand un responsable a l'esprit réceptif (on peut se dire) qu'il peut mener sa mission à bon port, en tout cas nous nous sommes encouragés ».

Pépé Koulémou, leader politique, accuse, lui, le CNRD et le ministre de tutelle de mépris. « Quand nous parlons de la transition les membres du CNRD estiment que c'est leur affaire à eux seuls. Ce qui n'est pas une réalité ! Puis

qu'après tout, c'est nous qui devons aller aux élections, pourquoi nous écarter de cette transition ? Etant soucieux de la paix dans notre pays, nous n'avons pas besoin de l'exemple malien parce que c'est un mauvais exemple ». Plus de 180 partis politiques sont concernés par ce dialogue avec le gouvernement, mais, en réalité moins d'une dizaine sont représentatifs dans le pays.

Source : RFI



Algérie : Le « groupe Kadi », des supporters devenus une famille

Une quinzaine de supporters algériens forme le « groupe » Kadi, né d'une rencontre entre passionnés suiveurs des Fennecs. Aujourd'hui, leurs relations vont au-delà du foot et ils sont à Douala pour pousser une nouvelle fois l'Algérie dans sa conquête d'un deuxième titre consécutif.

Soudan, le 18 novembre 2009. La tension est à son paroxysme lors du match d'appui entre l'Algérie et l'Egypte comptant pour une qualification à la Coupe du monde 2010. Les supporters des Fennecs qui ont connu l'enfer au Caire lors du match retour (2-0) après la victoire des Verts à l'aller (3-1), sont à Omdurman pour faire bloc derrière leur équipe. Leur prière est entendue : l'Algérie s'impose (1-0) face aux doubles champions d'Afrique en titre et se qualifie pour son troisième mondial.

Cette rencontre restera un des plus beaux souvenirs pour les milliers de supporters algériens, et pour une quinzaine d'entre eux, le point de départ d'une belle aventure entre passionnés des Verts. Le groupe Kadi allait naître, porté par Kadi Ouadi. « Ce n'est pas un groupe de supporters ou une association officielle. J'ai

rencontré la plupart des membres au Soudan, on a gardé contact et depuis, on vit notre passion ensemble ». L'Algérois de 53 ans parle en montrant fièrement les deux étoiles sur son survêtement blanc de l'équipe algérienne et brandissant une réplique du trophée de la CAN. Depuis le Soudan, la bande des 15 a participé, en partie ou au complet, à 7 CAN et à une Coupe du monde (2014). L'organisateur, le grand frère, reste Kadi qui rassemble ses amis venus des quatre coins d'Algérie, mais aussi de la France.

« QUAND J'AI PERDU MA MÈRE, ILS ÉTAIENT TOUS LÀ »

Abbass est originaire de Ain Temouchent dans l'Ouest algérien. « J'ai 33 ans, j'étais au Soudan lors du fameux match et depuis j'ai gardé

des liens avec Kadi et tous les autres. Nous sommes unis par la passion du foot, mais nous avons tous des familles, des métiers ». Dans le groupe, les profils sont divers en effet : ingénieur, grossiste, entrepreneur, commerçant, DJ, etc.

Aujourd'hui, les liens sont tellement solides dans le groupe que le foot n'est plus désormais le seul prétexte pour les rencontres. « Quand il y a un mariage ou un enterrement, tout le monde se mobilise. Quand, j'ai perdu ma mère il y a 8 mois et ils étaient tous là », confirme Kadi.

Tous affichent la solidarité, et personne n'est laissé sur le bord de la route lors des « virées » en Coupe d'Afrique. Cette année, le prix du billet Alger-Douala, via Paris, leur a coûté 1 600 euros en attendant les autres frais pour tenir pendant au moins un mois. Car, tous espèrent être encore là au soir de la finale pour voir « l'Algérie soulever la Coupe encore ». « Nous avons confiance en (Djamel) Belmadi, il a réussi ce qu'aucun autre entraîneur n'avait fait avant lui. La sélection est disciplinée et les joueurs savent vraiment ce que c'est de jouer pour l'Algérie. Nous sommes optimistes, nous allons remporter la CAN une nouvelle fois ».

En attendant, le groupe Kadi a rendez-vous ce mardi pour encourager les Fennecs à battre la Sierra Leone (13h GMT).

Source : RFI



Bélier (21 mars - 19 avril)

Si une certaine pression pesait sur vos épaules ces derniers temps, tout se calme et tout redevient beaucoup plus positif ! On peut dire qu'aujourd'hui c'est une belle journée sur le plan professionnel. On vous propose un changement de direction.

Ouf ! Vous pouvez souffler, vous attaquez le dernier jour du mois en vous félicitant, car vos finances ne sont pas dangereusement dans le rouge. Vous avez lutté pour ne pas tomber dans les dépenses compulsives, vous êtes fier de vous.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Ami Taureau, si vous utilisez les mathématiques, ou des connaissances scientifiques dans votre métier, vous allez décrocher le jackpot aujourd'hui ! En effet, l'amas planétaire Lune-Mercure-Vénus va dérouler le tapis rouge à votre carrière...

Dans votre signe, Mercure vous fera cocher toutes les cases qui vous conduiront à la bonne santé financière... Aujourd'hui, ami Taureau, vous ne plaisantez pas du tout avec l'argent ! Pour autant, vous n'en ferez pas non plus une obsession... Ouf !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Par contre c'est dans ce domaine que vous pourrez donner libre cours à votre créativité débordante. Des idées géniales vont venir à votre conscience et vous pourrez ainsi canaliser votre énergie en exprimant positivement ce qui sort de vos profondeurs intérieures.

Le noeud nord en Cancer vous parle d'acceptation de soi et de vos richesses. Il peut s'agir aussi de vos richesses intérieures. Vous devez faire un travail de nettoyage intérieur des vieilles mémoires obsolètes. Reprenez le pouvoir sur votre vie.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous passerez à l'action après avoir évalué la situation. Votre force reposera sur une alliance de tact et d'aplomb. Vous alternerez des phases de travail en équipe avec d'autres en solo, un équilibre indispensable à vos yeux pour faire du bon boulot.

Vous ferez preuve d'une incroyable intuition à laquelle s'ajoutera un instinct infaillible pour réaliser de bonnes affaires. Dans l'instant, vous capterez si le projet est fiable et quel profit vous pourrez en tirer. Vous userez de la chance sans en abuser.



Lion (22 juillet - 23 août)

Votre meilleur atout reste avant tout votre disponibilité. Votre organisation permet à vos activités de s'épanouir, votre évolution professionnelle se fait dans des conditions favorables. Rien à redire, à part, continuez les efforts !

Les planètes annoncent de bons retours sur investissement, votre argent fait des petits, vous n'aurez plus qu'à compter les retombées d'ici quelque temps. La bonne nouvelle vous enchante, dans votre tête vous commencez à vous faire des plans.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Aider les collègues qui éprouvent des difficultés, la réponse est oui ! Faire leur travail, la réponse est non ! Chez vous, ami Vierge, la bonté commence avec le b de bonté et non avec le b de bêtise... Que ce soit bien clair entre vous et eux ! C'est par l'action énergique que vous allez vous occuper de vos affaires. Vous allez pourvoir vous-même à vos nécessités financières. Grâce à l'intervention de Vénus, vous allez affirmer votre esprit d'entreprise et garder la mainmise sur vos possessions...



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Si vous avez un travail créatif ou artistique, ce sera une très bonne journée pour vous car l'imagination voisinera avec les bonnes intuitions. Vos idées seront sans aucune limite. Vous aurez un feeling certain et très prononcé pour l'esthétique de très bon goût.

De l'argent caché pourrait vous apparaître au grand jour et vous créer une assez bonne surprise. Vous n'avez jamais soupçonné que de telles situations puissent vous arriver. Vous n'en revenez pas. Quelle chance vous avez !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Il vous restera encore quelques tracasseries à régler, qui causeront un léger retard dans vos activités, mais qu'à cela ne tienne : vous aurez de l'énergie à revendre et une détermination à toute épreuve. Une fois terminées, vous aurez le champ libre.

Ce sera par votre savoir-faire que vous récolterez des euros, tant en négociant qu'en recourant au système D. Par ailleurs, Mercure dans votre signe récompensera les actions que vous aurez menées par le passé. Vous serez gratifié grâce à vos mérites.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous n'hésitez pas à exprimer vos attentes, votre hiérarchie vous écoute attentivement, c'est un point très positif, cela veut dire que vos demandes sont prises en considération. Vous êtes un élément fort pour votre entreprise, c'est valorisant.

Vous ne vous laissez pas prendre au dépourvu. Aujourd'hui, vous regorgez de bonnes idées, si votre situation financière reste encore sous surveillance, vous n'hésitez pas à dépenser un peu d'argent si vous en avez envie, mais vous restez prvoyant.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous aurez du mal à croire en vos chances. En fait, vous ne cesserez pas de penser à l'évolution de votre carrière... Vous avez un talon d'Achille dans votre activité professionnelle : le manque de polyvalence ! Vous ne ferez rien pour que cela change...

Si l'argent était un carburant, vous seriez en panne sèche ! Votre esprit ne sera pas très alerte. Du coup, vous ne serez pas en mesure de faire preuve de savants calculs financiers, notamment ceux qui vous permettraient de faire des économies...



Verseau (20 janvier - 19 février)

La Lune noire en maison 2, vous oblige à revoir en profondeur les bases de vos revenus. De profonds changements sont à prévoir. Il faut repartir sur des bases plus saines mieux adaptées à la situation actuelle.

Vos revenus étant tributaires de votre métier. C'est par là qu'il faut commencer à réformer. Si vous ne faites pas les changements nécessaires, le destin va vous envoyer des situations qui vont vous forcer à le faire.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vos mises au point feront leur effet, d'autant plus que vous ne serez pas coutumier du fait. On vous regardera différemment et vos adversaires comprendront qu'ils devront composer avec vous au lieu de vous glisser des peaux de bananes sous les pieds.

Votre intuition ne vous aura pas trompé et ce sera triomphant que vous annoncerez cette bonne nouvelle pécuniaire à vos proches. Ils auront peut-être encore des doutes sur votre succès financier, mais s'inclineront, admiratifs, devant cette évidence.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23